



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente des institutions

Le mardi 12 juin 2007 — Vol. 40 N° 8

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (3):
volet Jeunesse

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des institutions

Le mardi 12 juin 2007 — Vol. 40 N° 8

Table des matières

Jeunesse	1
Remarques préliminaires	1
M. Jean Charest	1
M. Tony Tomassi	2
M. Pascal Beaupré	3
M. Sébastien Proulx	3
M. Alexis Wawanoloath	4
Discussion générale	5
Bilan des actions en matière de jeunesse	5
Budget alloué aux forums jeunesse régionaux	5
Lutte contre le décrochage scolaire	6
Exode des jeunes des régions	7
Concertation des jeunes sur le plan national	7
Financement de la Table de concertation des forums jeunesse régionaux	8
Intentions quant à la création d'un fonds jeunesse capitalisé	9
Suivi de la mise en œuvre de la Stratégie d'action jeunesse	9
Prévention du suicide	10
Lutte contre le décrochage scolaire (suite)	10
Prévention du suicide (suite)	10
Rôle des carrefours jeunesse emploi	11
Participation des jeunes à l'action citoyenne	12
Impact du niveau de la dette sur les conditions de vie des générations à venir	13
Financement du site Internet <i>Espace J</i>	15
Modification du crédit d'impôt pour nouveau diplômé travaillant dans une région ressource éloignée	17
Indicateurs de performance des programmes	17
Priorités du programme Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	18
Mesures visant à développer l'entrepreneuriat chez les jeunes	18
Exode des jeunes des régions (suite)	20
Adoption des crédits	20
Documents déposés	20

Autres intervenants

Mme Lise Thériault, présidente

M. Alain Paquet

M. André Riedl

M. Christian Lévesque

Mme Rita Dionne-Marsolais

M. Pierre Marsan

M. Guy Ouellette

Note de l'éditeur: Les crédits du volet Accès à l'information du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission de la culture le 8 juin 2007.

Le mardi 12 juin 2007 — Vol. 40 N° 8

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (3): volet Jeunesse*(Onze heures sept minutes)*

La Présidente (Mme Thériault): À l'ordre, s'il vous plaît! Donc, ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission des institutions ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir fermer vos cellulaires ou les mettre en mode vibration, s'il vous plaît.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du ministère du Conseil exécutif pour l'exercice financier 2007-2008. Nous aborderons, aujourd'hui, et ce, pour une durée de deux heures, le volet Jeunesse. Je vous avise dès maintenant que nous mettrons aux voix les crédits du programme Jeunesse cinq minutes avant la fin de la période de temps qui nous est allouée cet avant-midi.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire: Oui, Mme la Présidente. Mme Roy (Lotbinière) est remplacée par M. Proulx (Trois-Rivières) et M. Turp (Mercier) est remplacé par M. Wawanoloath (Abitibi-Est).

Jeunesse

La Présidente (Mme Thériault): Merci beaucoup. Donc, j'aimerais maintenant vous faire une suggestion quant à l'organisation de nos travaux. Je vous propose de procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ une quinzaine de minutes, tout dépendant du temps qui sera réparti évidemment sur l'ensemble des programmes jeunesse des crédits du ministère du Conseil exécutif. Est-ce qu'il y a consentement pour procéder de cette façon? Consentement. Merci.

Remarques préliminaires

Donc, sans plus tarder, nous allons poursuivre avec les remarques préliminaires. On m'a avisée que, M. le premier ministre, sur vos 10 minutes, vous prendrez une certaine période et que le député de LaFontaine prendra le reste. C'est bien ça?

M. Jean Charest

M. Charest: Oui, c'est bien ça, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Thériault): Donc, vous avez la parole.

M. Charest: Merci. Je vais filer rapidement, d'abord pour reconnaître mes deux nouveaux porte-parole jeunesse du côté de l'opposition, le député de Joliette et également le député d'Abitibi-Est. Bienvenue dans vos nouvelles fonctions. Et le temps est très rapide, mais je veux vous présenter Catherine Ferembach, qui est à ma gauche, qui est responsable du Secrétariat à la jeunesse qui est rattaché au Conseil exécutif; à ma droite, Isabelle Jean,

qui est dans mon bureau et qui est responsable des dossiers jeunesse, entre autres; évidemment, Tony Tomassi, qui est l'adjoint parlementaire responsable des dossiers jeunesse.

Et, pour comprendre l'approche du gouvernement dans les dossiers jeunesse, je veux simplement vous rappeler que depuis que je suis chef de mon parti que je suis responsable des dossiers jeunesse — c'est une tradition chez nous, au Parti libéral du Québec — et, comme premier ministre du Québec, je suis également responsable des dossiers jeunesse, responsable de la Stratégie d'action jeunesse. Le rôle joué par Tony Tomassi, qui est mon adjoint parlementaire, est extrêmement important parce qu'il est, comme ses deux successeurs avant lui, Roch Cholette et David Whissell, appelé à jouer un rôle très important au niveau de l'opération de nos décisions, des programmes. Je suis également accompagné, comme c'est l'habitude chez nous, par des gens de différents ministères qui pourront nous assister, Mme la Présidente, s'il y a des questions plus pointues que vous poserez.

Comme le temps est très court puis je veux partager mon temps avec M. Tomassi, qui est l'adjoint parlementaire, je veux rapidement vous rappeler que, l'an dernier, on a mis en oeuvre la nouvelle édition de la Stratégie d'action jeunesse. Il y a plus de 1 milliard de dollars là-dedans puis il y a 110 millions d'argent neuf, sur 2006-2009, que nous réinvestissons. L'accueil a été très favorable à cette annonce-là qu'on a faite au mois de mars dernier, suite à des consultations qui ont été élaborées. On a fait le tour, j'ai moi-même fait le tour de plusieurs régions pour rencontrer les groupes jeunes.

On est assistés aussi — j'allais l'oublier — par le Conseil permanent de la jeunesse, dont la présidente est Sophie Paquet, qui est malheureusement absente ce matin. Mais le Conseil permanent de la jeunesse, qui relève également de chez nous, est représenté par Hélène Dumais aujourd'hui.

● (11 h 10) ●

La Stratégie d'action jeunesse, c'est une approche horizontale qui touche à plusieurs enjeux et à plusieurs ministères, ce qui explique pourquoi j'ai choisi de garder le dossier jeunesse au Conseil exécutif. Quand le gouvernement doit aborder un enjeu qui touche à plusieurs responsabilités, la meilleure façon de le faire, c'est du haut vers le bas. Et, si c'est le bureau du Conseil exécutif puis le premier ministre qui entreprennent cette responsabilité-là, bien on a plus de chances de réussir dans la mise en oeuvre de ce qu'on veut faire.

Notre objectif global, c'est de faire en sorte que chaque jeune de moins de 35 ans soit engagé dans sa réussite, qu'il soit ou à l'école ou en formation, à faire un travail communautaire ou dans le marché du travail. Ça, c'est l'objectif global qui est à la base de cette Stratégie d'action jeunesse.

On a fait un très grand nombre d'initiatives là-dedans. On a reçu l'appui, suite à la publication de la stratégie, de Place aux jeunes; le Conseil permanent de la jeunesse a bien réagi; le Forum des jeunes de la fonction publique; la Fédération étudiante universitaire du Québec

a des commentaires positifs; la Jeune Chambre de commerce du Québec; la présidence... la Fédération des commissions scolaires du Québec a bien réagi; le Réseau des carrefours jeunesse-emploi, que j'aime beaucoup, en passant, je le dis à chaque occasion, les carrefours jeunesse, à mes yeux à moi, c'est vraiment un lieu privilégié pour donner un coup de main aux jeunes; le Mouvement des caisses Desjardins. Tout ça, là, c'est des groupes qui ont travaillé avec nous, qui ont été largement consultés et qui ont vu dans la stratégie des choses très positives.

Je veux rapidement revenir sur ce qu'il y a là-dedans, dans la mise en oeuvre et les principales mesures. Au niveau des écoles, il y a la question de la malbouffe, il y a la lutte que nous voulons intensifier contre le suicide, pour les jeunes, qui est un problème très important. Et ça vaut la peine de s'attarder un peu là-dessus parce qu'on a mis dans notre stratégie d'action des choses très intéressantes, entre autres, le développement de sentinelles dans les écoles, la formation dans les centres jeunesse, entre autres, du Québec — on en parle aujourd'hui dans les journaux. Tout ça, ça relève de préoccupations qui ont été exprimées et auxquelles on a voulu justement offrir des réponses.

Également, au niveau de la réussite éducative, je vous rappelle qu'on a fait un investissement majeur au niveau des enfants, des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Là-dedans, suite aux négociations de la dernière convention collective, il y a eu des investissements importants. Et je peux même vous confirmer qu'on a mis 20 millions pour l'embauche d'enseignants orthopédagogues; 15 millions pour l'embauche d'enseignants-ressources; 15 millions pour des ressources professionnelles et de soutien en services directs aux élèves. Ça fait partie des efforts supplémentaires.

Il y a la question de l'insertion des jeunes professionnels. Et là — je parle au niveau de la formation professionnelle — on a fait un investissement également de sensibilisation pour que les jeunes puissent mieux apprécier les occasions qui se présentent pour eux dans ces métiers, souvent des métiers non traditionnels, pour les jeunes femmes, entre autres.

Le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, c'est une de nos belles réussites, j'en suis très fier. On a fait une première édition qu'on a annoncée au mois de février 2004 puis on l'a renouvelée l'an dernier, on a ajouté 17 millions de dollars. Et franchement c'est une affaire qui a été un beau succès. Moi, j'ai été moi-même sur le terrain, dans ma région, à Sherbrooke, avec des jeunes qui participaient à des activités. Et l'idée derrière ça, c'est de créer une culture d'entrepreneuriat. D'ailleurs, le Mouvement Desjardins va bientôt annoncer Créavenir, auquel on participe également.

Il y a une mesure innovatrice d'accompagnement destinée aux jeunes de 16, 17 ans qui est très importante. Parce que, dans les consultations, ce qu'on a relevé, c'est le fait que les jeunes entre 16, 17 ans tombent souvent entre deux chaises, n'ont pas accès à un programme de soutien au revenu. Ils peuvent être à l'extérieur de l'école. Il fallait trouver une façon de les rejoindre. Puis, avec les carrefours jeunesse-emploi, on a justement développé une façon de les rejoindre davantage et on a mis en place des mesures pour pouvoir les rejoindre, et j'en suis assez satisfait. Je dois vous dire qu'à mes yeux à moi les carrefours jeunesse livrent très bien ces services-là.

À ça s'ajoute un programme qui s'appelle Qualification des jeunes, des centres jeunesse, dont on parlait il y a une minute, les centres jeunesse, qui sont dans les nouvelles aujourd'hui, qui aident les jeunes qui ont passé par les centres jeunesse à pouvoir intégrer le marché du travail.

Il y a un programme qui s'appelle Québec pluriel — que vous connaissez bien, Mme la Présidente, parce que vous en avez été la maîtresse d'oeuvre — qui vise les jeunes, entre autres, des minorités visibles, qu'on a étendu à un plus grand nombre de régions à travers le Québec. Il y a le Soutien aux organismes. Je pense, entre autres, aux forums jeunesse et aux initiatives...

Vous êtes en train de m'indiquer que mon cinq minutes arrive à la fin?

La Présidente (Mme Thériault): Il reste trois minutes.

M. Charest: Trois minutes sur le 10 minutes?

La Présidente (Mme Thériault): Oui.

M. Charest: Si vous me permettez, même si... Avec votre consentement, peut-être que vous serez patiente pour un cinq minutes de M. Tomassi. Je vais conclure en demandant à M. Tomassi de compléter mes remarques. Mais j'espère avoir l'occasion d'échanger avec les membres de la commission sur l'ensemble des mesures de la Stratégie d'action jeunesse. Elle commence dans sa mise en oeuvre, et somme toute c'est une très, très belle initiative de l'État québécois. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le premier ministre. On m'indique qu'il y aurait un consentement pour que le député de LaFontaine puisse compléter. Ça va? Pour la deuxième partie? Oui? Merci. Donc, M. le député de LaFontaine, la parole est à vous.

M. Tony Tomassi

M. Tomassi: Alors, merci, Mme la Présidente. Merci à l'opposition pour leur générosité à m'accorder ce temps de parole.

Mme la Présidente, M. le premier ministre, chers collègues membres de cette commission, le premier ministre du Québec, M. Charest, m'a demandé de l'épauler, notamment dans le dossier de la jeunesse, en m'invitant, le 25 avril dernier, à être son adjoint parlementaire. C'est avec beaucoup de fierté que j'ai accepté cette fonction. Je mettrai tous les efforts qui seront nécessaires pour épauler le premier ministre, comme nécessairement mes deux prédécesseurs, l'actuel ministre du Travail et M. le député de Hull, l'ont fait si bien au cours des dernières années.

Nous sommes très fiers de la première année de mise en oeuvre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009, dont le premier ministre vient de faire un survol. La stratégie fut élaborée à la suite d'une vaste consultation. Par conséquent, de la même façon que la Stratégie d'action jeunesse a été élaborée avec ses artisans du monde jeunesse, elle se concrétise avec eux, et ce, pour le bien-être de la jeunesse québécoise.

Un comité des partenaires de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 a été formé. Ce comité a pour mandat

d'appuyer le Secrétariat à la jeunesse — que je salue ici, aujourd'hui — dans le suivi de la stratégie, d'appuyer la mise en oeuvre de la stratégie dans le respect du domaine d'expertise de chaque partenaire, de soutenir le gouvernement afin que cette stratégie corresponde aux besoins des jeunes et d'examiner la question de la création d'un fonds capitalisé en soutien aux initiatives jeunesse.

Le comité des partenaires est composé des représentants des principaux groupes qui travaillent auprès des jeunes ou qui les représentent. À l'invitation du premier ministre, ce comité s'est réuni une première fois le 14 novembre 2006. Au cours de cette première rencontre, il fut décidé que le comité des partenaires pourrait se réunir en moyenne deux fois par année. Il fut également décidé que des sous-comités thématiques seraient constitués afin d'assurer un meilleur suivi de la stratégie et ainsi rendre le comité des partenaires plus efficace.

Donc, cinq sous-comités ont été créés : éducation ; santé ; emploi et entrepreneuriat ; présence des jeunes dans la société ; fonds capitalisé en soutien aux initiatives jeunesse. Alors, tous ces sous-comités se sont réunis au moins à une occasion au cours des derniers mois de l'année. Ajoutons que, tel que prévu dans la Stratégie d'action jeunesse, un comité composé de représentants de jeunes a été associé à la détermination des grands axes des projets nationaux qui pourraient être financés dans la Stratégie d'action jeunesse.

À la suite de ma nomination, mon premier souci a été de rencontrer les différents partenaires de la stratégie afin d'échanger notamment sur la mise en oeuvre de celle-ci. À cet effet, des représentants des organismes comme l'Association des centres jeunesse, le Conseil permanent de la jeunesse ou encore Place aux jeunes ont été rencontrés. Ces réunions m'ont permis de prendre le pouls des acteurs oeuvrant auprès de la jeunesse et de mesurer leur vive détermination à l'aider à s'engager dans sa réussite.

Mme la Présidente, il est primordial que le gouvernement et les partenaires externes travaillent en étroite collaboration, dans le respect des responsabilités de chacun pour assurer le succès de la stratégie et, ce faisant, la réussite des jeunes au Québec. Les travaux du comité des partenaires sont donc complémentaires à ceux réalisés par le comité interministériel de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009. Coordonné par le Secrétariat à la jeunesse, le comité interministériel est formé des représentants des 12 ministères qui de plus sont impliqués auprès des jeunes : le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Nous voulons nous assurer que la Stratégie d'action jeunesse réponde aux besoins des jeunes. Ainsi, avons-nous entrepris plusieurs actions afin d'assurer l'évaluation de la stratégie. Le Secrétariat à la jeunesse compte sur la collaboration du comité des partenaires et du comité interministériel pour mener à bien cette évaluation.

Une ressource humaine est dédiée à préparer l'évaluation de la Stratégie d'action jeunesse au Secrétariat à la jeunesse. Plusieurs travaux sont en cours. Ainsi, l'évaluation des trois premières années du Défi de l'entrepreneuriat est amorcée. Par ailleurs, une évaluation est en cours d'élaboration pour la mesure IDEO 16-17 ans du chantier d'accompagnement des 16-24 ans. Enfin, le comité interministériel a travaillé à la mise à jour des indicateurs

des résultats identifiés pour les différentes mesures inscrites dans la Stratégie d'action jeunesse.

Alors, comme vous pouvez le constater, Mme la Présidente, non seulement la mise en oeuvre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 va bon train, mais son suivi et son évaluation sont bien entrepris. Merci, Mme la Présidente.

● (11 h 20) ●

La Présidente (Mme Thériault) : Merci, M. le député de LaFontaine. Donc, j'invite maintenant le porte-parole de l'opposition officielle en matière de jeunesse et député de Joliette à faire ses remarques préliminaires, lui aussi, pour environ 10 minutes.

M. Pascal Beaupré

M. Beaupré : Oui. Merci, Mme la Présidente. C'est un grand honneur pour moi d'intervenir en cette commission pour l'étude des crédits budgétaires à titre de porte-parole de l'opposition officielle en matière de jeunesse. Je salue M. le premier ministre ainsi que son adjoint parlementaire, M. le député de LaFontaine. Je salue également les autres membres de mon parti ainsi que le porte-parole du deuxième groupe de l'opposition. Je salue également les gens de la fonction publique qui sont ici, aujourd'hui, pour nous assister pour l'étude des crédits budgétaires.

La Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 a été déposée au printemps 2006 par le gouvernement. À l'époque, le premier ministre avait parlé d'un investissement de 110 millions d'argent neuf sur trois ans. Or, pour l'année 2006-2007, le budget pour le volet Jeunesse du Conseil exécutif était de 9 millions. Pour l'année 2007-2008, on parle de 36 millions. J'imagine que, si on parle d'un investissement de 110 millions en argent neuf entre 2006-2009, on peut donc s'attendre à ce que le budget pour l'année 2008-2009 soit autour de 75 millions, à tout le moins.

J'ai l'intention, aujourd'hui, de questionner le premier ministre pour voir où en sont rendus les investissements promis au niveau de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009. En fait, c'est bien beau, la Stratégie d'action jeunesse, je suis conscient qu'il y a plusieurs ministères et organismes qui sont impliqués dans cette stratégie, mais je veux savoir ce qui a été et ce qui sera fait concrètement en matière de jeunesse et où en sont rendus les investissements.

En effet, la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 prévoit 80 mesures qui s'articulent autour de cinq grandes orientations, et j'espère que le premier ministre va pouvoir m'éclairer, aujourd'hui, pour connaître où nous en sommes rendus en matière de jeunesse. Pour compléter les remarques préliminaires, je céderai la parole à mon collègue député de Trois-Rivières et leader parlementaire.

La Présidente (Mme Thériault) : Oui. Merci, M. le député de Joliette. M. le député de Trois-Rivières.

M. Sébastien Proulx

M. Proulx : Oui. Merci, Mme la Présidente. C'est avec beaucoup de bonheur que je vous retrouve ce matin, vous et les collègues de la Commission des institutions, nous qui avons eu la discipline de travailler

ensemble hier, et ça s'est fait dans le bon ordre, et je vous en remercie, ce fut très agréable.

De mon côté également, je salue les nouveaux arrivants à la Commission des institutions, aujourd'hui, et notamment le premier ministre. C'est pour moi un premier exercice de discussion dirigé dans le cadre des crédits. Alors, je suis très heureux d'y participer.

Je salue également, de mon côté, l'ensemble des gens qui vous accompagnent, M. le premier ministre, les gens du Secrétariat à la jeunesse, votre adjoint parlementaire, qui, tout au fil du temps, j'en conviens... Et vous avez un travail qui est tout à fait noble, qui touche la jeunesse, qui touche ce qu'il y a de plus précieux dans notre société, et ça, c'est tout à l'honneur des gens qui s'y consacrent.

Ceci étant, manifestement, on aura des divergences, au cours de la présente commission, Mme la Présidente. Il y a des dossiers dans lesquels, j'imagine, nous, et le parti ministériel, et notamment le premier ministre, on ne sera pas en accord. C'est particulier, j'entendais M. le premier ministre dès le départ nous dire que, dans le cadre de la stratégie, il avait en tête que les jeunes de moins de 35 ans assument une part de leur réussite et de leur destin. Je peux parler pour trois d'entre nous, à tout le moins, mais il y a, de ce côté-ci de la table, trois députés, j'assume, trois députés qui ont moins de 35 ans ici, qui ont manifestement assumé une part de leur réussite et de leur destin parce qu'ils sont ici, aujourd'hui, en qualité de députés, représentent des gens dans leur circonscription, fiers de le faire, mais soyez assurés que ces gens-là... Et je ne cherche pas du tout à discréditer les autres, mais je peux parler personnellement parce que je suis de cette catégorie-là et je pense qu'on est bien au fait de la question de la jeunesse. Ce sont des préoccupations qui sont les nôtres, des préoccupations qui occupent nos familles, nos proches, nos amis, nos collègues et bientôt nos enfants, parce qu'en ce qui me concerne personnellement, à 20 mois, il n'a pas encore tout le grand portrait des défis qui l'attend, mais mon petit garçon sûrement, un jour, aura à bénéficier de l'ensemble des mesures positives que le gouvernement du Québec mettra de l'avant.

Je salue également l'initiative du premier ministre, au fil de l'exercice de son pouvoir et de son poste de premier ministre, d'avoir conservé les dossiers de la jeunesse au sein de son ministère. Ceci étant, ça ne fait pas foi de tout, cette attribution-là personnelle. Cet engagement envers la jeunesse, comme le répète régulièrement le premier ministre, n'a pas réglé l'ensemble des problèmes de notre jeunesse ici, au Québec. On a des grands défis pour la jeunesse du Québec, que ce soit au niveau de la scolarité, que ce soit au niveau du travail, que ce soit au niveau de la détresse psychologique de certains de nos jeunes. Et je pense notamment à des garçons que je peux connaître, à des gens qui ne se retrouvent pas dans la panoplie de mesures administratives et gouvernementales qu'on dit positives, qu'on a mises à leur disposition.

Et un dossier important, je pense, pour les régions du Québec, c'est l'exode. Et, si on a l'occasion d'en parler, j'en serais ravi parce que plusieurs de nos régions du Québec... notamment la mienne a vu ses jeunes quitter. Moi, je suis de la génération de gens qui, dans un grand, grand nombre de mes connaissances, ont quitté la région de la Mauricie à la recherche d'un emploi ou pour une

scolarité plus précise, plus poussée, plus pointue. Alors, je pense que c'est les dossiers qui devront nous occuper aujourd'hui dans cet échange qui, j'espère, sera fort instructif. Merci.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le député de Trois-Rivières. Donc, sans plus tarder, je reconnais le député d'Abitibi-Est, qui est le porte-parole des dossiers jeunesse du deuxième groupe de l'opposition. M. le député.

M. Alexis Wawanoloath

M. Wawanoloath: Merci, Mme la Présidente. J'aimerais vous saluer, M. le premier ministre, M. le député de LaFontaine, Mme Ferembach, on a déjà eu l'occasion de travailler ensemble. J'aimerais saluer mes collègues de l'opposition officielle, ma collègue du deuxième groupe d'opposition, Mmes, MM. membres de la fonction publique... Pardonnez-moi. Et j'aimerais aussi saluer la présence dans la salle de M. Pierre-Luc Gravel, directeur de la Table de concertation des forums jeunesse, et de Mme Stéphanie Borgia, qui est la présidente de la Table de concertation des forums jeunesse.

Moi, l'implication jeunesse, l'implication des jeunes dans notre société, c'est quelque chose qui me tient extrêmement à coeur. On peut le voir par mon passé d'implication au niveau du forum jeunesse de ma région, au niveau du conseil des jeunes des premières nations du Québec et du Labrador. J'ai été aussi le premier président francophone du Conseil des jeunes autochtones de l'Association nationale des centres d'amitié. Donc, j'ai pu vivre cette implication-là, j'ai pu vivre justement qu'est-ce que ça peut apporter comme développement personnel, mais aussi comment on peut s'impliquer dans notre société, dans le monde qui nous entoure. Parce que je crois que les outils qui existent dans la stratégie jeunesse sont là pour nous permettre... aux jeunes aussi nous permettre de nous exprimer dans la société, permettre de faire un changement dans les prises qu'on peut avoir justement, que ce soit au niveau des forums jeunesse, que ce soit au niveau, plus localement, des différentes associations étudiantes. Donc, je suis très heureux d'être ici représentant, porte-parole du dossier jeunesse pour le deuxième groupe de l'opposition.

Ici, c'est un moment qui est important pour la reddition de comptes envers les organismes jeunesse, c'est un moment aussi où on peut échanger. C'est ma première expérience, je vais vous avouer ma petite nervosité par rapport à ça, mais je suis très heureux de partager ce moment-là avec vous.

J'espère que, dans le nouveau mandat libéral, la question jeunesse sera plus fructueuse parce que quand même la stratégie, c'est bien qu'elle soit arrivée, mais ça a pris quand même un an. Puis il y a eu une grande annonce, on a entendu parler du bon gouvernement libéral, les gens en ont beaucoup parlé, mais justement ça a pris un peu temps. Puis ici je crois qu'il est important qu'on fasse le point sur ces choses-là, qu'on puisse justement discuter. Je suis heureux de voir toutes ces personnes-là qui sont autour de la table.

Les jeunes, je pense qu'on aurait aimé prendre vraiment en compte les besoins, les demandes avant cette période d'un an là. Aujourd'hui, on se retrouve avec

certaines groupes qui ont des conventions à renouveler, qui ont des négociations à faire et que la réponse du gouvernement n'est pas nécessairement très appréciée. Donc, j'espère pouvoir profiter de cette période ici pour avoir plus de clarifications sur certains dossiers. Je vous remercie et je vous souhaite une bonne étude des crédits.

Discussion générale

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le député d'Abitibi-Est. Donc, sans plus tarder nous allons débiter l'étude des crédits. Je vous rappelle que nous avons convenu de blocs d'environ 15 minutes. Et je vous demanderais d'adresser vos remarques à la présidence et vos questions évidemment, ceci pour assurer la sérénité des travaux de la commission. M. le député de Joliette, la parole est à vous.

Bilan des actions en matière de jeunesse

M. Beaupré: Oui. Merci, Mme la Présidente. Ma première question est fort simple. J'aimerais avoir un portrait global de la situation en matière de jeunesse. Je voudrais savoir ce qui a été fait concrètement par le gouvernement depuis la dernière étude de crédits.

● (11 h 30) ●

La Présidente (Mme Thériault): M. le premier ministre.

M. Charest: C'est une question très large, alors je vais essayer d'y répondre avec le plus de précision possible. D'abord, vous avez mentionné, dans vos remarques d'ouverture, que vous êtes allé voir dans le livre des crédits sur les montants qui étaient alloués. Et, pour pouvoir voir le montant total, il faut aller voir dans les crédits de tous les ministères parce que l'approche est horizontale. Alors, il y a une partie qui relève du Conseil exécutif puis il y a des choses qui se font ailleurs, à la Santé, les Services sociaux puis à l'Éducation.

Dans les documents budgétaires que nous avons déposés, on a ventilé avec précision ce qu'on avait sur chaque année, puis je veux vous donner les chiffres exacts parce que ça commence en 2006-2007 puis ce qu'il faut savoir, en 2006-2007, c'est qu'on a pris le solde d'un fonds à compte déterminé qui venait de l'ancien Fonds Jeunesse qui avait créé par le gouvernement précédent. Quand le sommet sur l'économie et la jeunesse a été tenu à Québec, le gouvernement précédent avait créé une taxe spéciale avec l'entreprise. Ils ont créé un fonds, le fonds a servi à financer des projets. Il restait un solde au fonds, et le solde a été remis au gouvernement. C'était ça, l'entente. C'est pour ça qu'on appelle ça un compte à fin déterminée.

Alors, pour l'année 2006-2007, on a pris cet argent-là, qui était du montant de 29,6 millions de dollars, et, pour 2007-2008, c'est 39,3 millions de dollars que nous dépensons et, en 2008-2009, 41,7 millions de dollars. Alors, ça, ça nous amène à 110 millions de dollars, c'est ce qui avait été prévu. Alors, ça, c'est le financement des trois tranches par année. Ça vous permet d'avoir le portrait total de ce qui a été fait.

Maintenant, vous avez posé la question pour les années individuelles. Là, je ne sais pas si vous voulez que je passe... J'en ai pour deux pages. Je peux passer à

travers la liste, là, on va peut-être trouver ça un petit peu ennuyant. En 2006-2007, on a donc investi cet argent-là. Puis là j'ai la série de mesures où dans chaque cas on a investi, par exemple, un programme. Qualification des jeunes, dans tous les centres jeunesse du Québec: pour 2006-2007, c'est 1,2 millions; pour l'année en cours, 2007-2008, l'année dans laquelle nous sommes actuellement, c'est 2,1 millions; et, en 2008-2009, c'est 3,8 millions que nous allons investir.

Ce programme-là, j'en parle parce que c'est un programme important. Moi, dans mes contacts avec M. Hotte entre autres, qui dirige les centres jeunesse à travers le Québec, on a eu l'occasion d'échanger là-dessus puis avec notre ancienne collègue Margaret Delisle. C'est un programme qui vient en aide aux jeunes qui ont passé par les centres jeunesse et qui ont besoin d'un coup de main pour réintégrer ou le marché du travail ou juste se réintégrer après avoir vécu une période en centre jeunesse. Alors, ça, c'est un exemple concret de ce qui est en train de se faire.

Dans les maisons de jeunes, par exemple, on a choisi... on a ajouté 5 millions de dollars de financement pour les maisons de jeunes et on a ciblé les maisons qui avaient un niveau de financement, Mme la Présidente, qui était de moins de 85 000 \$ pour rehausser. Parce que, dans le développement des maisons de jeunes, à travers tout le Québec, sur une période de 20 ans, ça a varié beaucoup. Alors, vous avez les chiffres, là, sur une période de trois ans: en 2006-2007, on a ajouté 1 650 000 \$; le même montant pour l'année en cours; puis l'an prochain, c'est 1,7 million.

Alors, les chiffres précis sont là pour tous les programmes. Si vous avez des questions plus précises sur un programme ou un autre, je serais très heureux d'y répondre. Et c'est ventilé comme ça pour chaque année. Tony Tomassi, le député de LaFontaine, tantôt, vous a parlé du suivi aussi. Dans la ventilation des fonds, d'année en année, dans les suivis, les gens ont l'occasion de commenter le déploiement des programmes. S'il y a des ajustements à faire, on est ouverts là-dessus. Tu sais, ce n'est pas une chapelle fermée. Au contraire, on a voulu agir avec beaucoup de transparence, de telle sorte que, d'année en année, on peut évaluer puis on peut juger si un programme fait l'objet d'un changement ou peut faire l'objet d'une recommandation. On veut que la stratégie soit déployée avec cette ouverture-là.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le premier ministre. M. le député de Joliette.

Budget alloué aux forums jeunesse régionaux

M. Beaupré: Oui. Comme deuxième question, j'aimerais aborder le sujet des forums jeunesse. Leur budget demeure inchangé depuis trois ans, mais leur mandat et leurs tâches ont considérablement augmenté depuis. Moi, ce que je voudrais savoir, c'est: Est-ce que l'augmentation des crédits à la jeunesse va ajuster cette problématique? Parce qu'actuellement à la première lecture, les budgets semblent — vous m'excuserez l'expression — gelés pour les forums jeunesse.

La Présidente (Mme Thériault): Oui. Merci. M. le premier ministre.

M. Charest: Je peux vous donner deux items, là. Il y a eu le soutien aux forums jeunesse régionaux. Alors, les chiffres sont là. Il y a, pour l'année 2006-2007, 2,8 millions, 2 832 000 \$; pour l'année en cours, on a augmenté à 3 232 000 \$; et, l'année suivante, c'est à 3 032 000 \$.

J'aimerais par contre vous souligner qu'on a également répondu, dans les consultations, à une demande qui nous avait été formulée pour les forums jeunesse régionaux en Montérégie. Le territoire de la Montérégie, c'est vaste. Ils avaient formulé une demande qu'on crée des forums, trois forums sur le territoire, ce que nous avons fait. Puis c'est ventilé également dans les dépenses à 265 000 \$ par année.

Mme Ferembach me rappelle aussi qu'il y a eu une augmentation des fonds pour les forums jeunesse qui sont dans le Nord-du-Québec, qui, pour des raisons évidentes... Je pense qu'il y en a trois.

Une voix: 265 000 \$.

M. Charest: 265 000 \$, parce qu'évidemment les coûts d'opération sont plus élevés pour des raisons évidentes, là, pour qui connaît un peu ce qu'on doit assumer pour voyager, se déplacer. Alors, il y a eu une augmentation à ce niveau-là.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le premier ministre. M. le député de Joliette.

Lutte contre le décrochage scolaire

M. Beaupré: Merci, Mme la Présidente. Je sais que des mesures ont été prises pour contrer le décrochage scolaire. Quel bilan dressez-vous de vos mesures, sachant que le taux de décrochage scolaire augmente de façon inquiétante, surtout chez les jeunes hommes? À ce sujet, quel est le plan d'attaque du gouvernement contre le décrochage scolaire?

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le député. M. le premier ministre.

M. Charest: J'aimerais faire une précision au sujet du décrochage scolaire. Ça vaut la peine, je pense, qu'on fasse un petit peu le point là-dessus pour bien s'entendre sur les définitions. Et je vais vous dire pourquoi. Parce que j'ai entendu des discours où les gens affirmaient que le taux de décrochage était à un niveau de 40 % à certains endroits. Quand les gens parlent de ce 40 % là à certains endroits, ils parlent effectivement de la période de temps prévue pour qu'un élève complète le programme, et dans certains cas, oui, c'est élevé, mais, si on revoit le pourcentage de jeunes qui complètent le programme au total, même en dehors du temps prescrit, le chiffre est très différent, puis ça nous présente un portrait qui est très, très différent. Et il a augmenté, le pourcentage de diplomation des jeunes, au Québec, depuis les dernières années, au total.

Alors, peut-être qu'au ministère de l'Éducation ils ont le dernier chiffre, mais je me rappelle avoir vu ça, moi, on doit tourner autour de 85 % du taux de diplomation pour les jeunes. Alors, il y en a qui quittent, mais ils reviennent. Et donc il faut le dire, ça. Puis je vais vous dire pourquoi.

Des voix: ...

M. Charest: Il y a une tendance à la diminution du taux de décrochage? Bon. Vous me dites que c'est 20 % pour les filles?

Une voix: Environ 20 % pour les filles.

M. Charest: Ça, c'est le total, Québec. Et 30 % pour les garçons. Ça, c'est ceux qui ne finissent pas le programme dans le temps prescrit.

Je vais vous dire pourquoi je veux revenir là-dessus. C'est pour une raison fort simple, j'ai peur, moi — c'est le premier ministre qui vous parle, là — j'ai une petite crainte, quand les gens parlent de ça, de présenter un portrait qui est faux. Et il ne faut pas rendre la situation pire qu'elle est alors qu'il y a là-dedans toutes sortes de considérations. Il y a des jeunes pour qui le système d'enseignement n'est pas toujours fait sur mesure pour leurs besoins. Et il y a des façons de répondre à ça.

D'ailleurs, un des changements très importants qu'on a faits, ça a été de changer le parcours au niveau secondaire professionnel pour accrocher davantage de jeunes. Ça a été très peu commenté, mais ça, ça a un effet positif sur le nombre de jeunes qui arrivent au niveau du secondaire II, III et pour qui l'enseignement, à ce moment-là dans leur vie, ne correspond pas tout à fait à leurs besoins. Puis ça nous permet de les accrocher dans le système professionnel d'enseignement et de pouvoir les garder dans le réseau.

Qu'avons-nous fait? Bien, il y a un certain nombre de gestes qui ont été posés au cours des dernières années. Par exemple, on a beaucoup investi dans ce qu'on appelle l'Aide aux devoirs depuis 2003. L'Aide aux devoirs, ça a été très flexible comme formule avec les commissions scolaires puis les écoles. J'étais d'ailleurs à l'école Anne-Hébert, à Québec, dernièrement, pour une annonce sur le bulletin chiffré. La directrice de l'école me racontait que la formule, dans leur école, a très bien fonctionné. Et, à la Commission scolaire de la Capitale-Nationale, ils ont une formule très souple à travers le réseau. Et ça, ça permet d'aller chercher un certain nombre de jeunes qui peuvent avoir des difficultés supplémentaires.

● (11 h 40) ●

Pour l'avenir, on veut ajouter, nous, une heure de temps supplémentaire à l'école, pas d'enseignement mais d'activités parascolaires. Et ce qu'on vise à travers ça, c'est encore une fois une formule qui est aussi flexible que possible pour rejoindre les jeunes, pour qu'ils puissent faire ou de l'Aide aux devoirs, ou des sports, ou de l'intramural, ou encore des arts, peu importe, l'idée étant la suivante, de pouvoir renforcer l'école comme milieu de vie. Et je ne vous cache pas que derrière ça on voit une occasion de rejoindre davantage de jeunes garçons, Mme la Présidente, et justement de les accrocher davantage à l'école.

Alors, moi, je pense que, si on cumule ces mesures-là, l'Aide aux devoirs, l'heure supplémentaire, ce qu'on fait déjà avec les enfants en difficulté d'apprentissage, plus de professionnels dans les écoles pour les enfants qui ont des difficultés, que finalement on va pouvoir accrocher beaucoup plus de jeunes, et entre autres de jeunes garçons.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le premier ministre. M. le député de Joliette.

M. Beaupré: Oui, écoutez, Mme la Présidente, on parle quand même d'un taux de décrochage scolaire de 30 % chez les garçons. Ça peut aller jusqu'à 60 % dans certaines régions, dans certaines écoles. C'est un problème qui est fort alarmant. Il ne faut pas minimiser ce problème, loin de là.

Exode des jeunes des régions

Ma prochaine question. L'exode des jeunes est une problématique qui affecte plusieurs régions du Québec. Je voudrais savoir si cette priorité a été reléguée aux oubliettes par le gouvernement, puisqu'aucune étude, analyse ou bilan n'a été effectué l'an dernier par le Secrétaire à la jeunesse à ce sujet. Outre les crédits d'impôt aux diplômés qui retournent en région, avez-vous d'autres mesures et indicateurs pour mesurer le retour des jeunes en région?

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le député de Joliette. M. le premier ministre.

M. Charest: C'est un enjeu, toute la question de la présence des jeunes en région, qui est dans le décor depuis très longtemps. Depuis une quarantaine d'années, là, que je fais de la politique, depuis 23 ans qu'on en parle. Mais je veux prendre un instant juste pour s'entendre sur l'enjeu.

L'enjeu, surtout aujourd'hui, en 2007, à mes yeux à moi, est le suivant. Ce que nous visons, c'est de nous assurer que les jeunes qui veulent rester dans une région ne soient pas forcés de quitter la région. Je prends la peine de le préciser pour la raison suivante, il faut dire les choses comme elles sont, il y a des jeunes qui quittent aussi parce qu'ils vont étudier, parce que le type d'emploi ou de travail qu'ils recherchent n'est pas disponible dans la région où ils sont. Ça, c'est une réalité aussi. Il ne faut pas passer à côté de ça, faire semblant que ça n'existe pas. Mais d'où l'importance de préciser exactement ce que nous recherchons. Puis notre objectif est le suivant, c'est de s'assurer que tous ceux qui vivent dans une région, qui veulent vivre dans une région puissent avoir le choix de vivre dans la région, qu'ils ne soient pas forcés de quitter faute d'emploi, faute de ressources. Alors, c'est dans cette perspective qu'on a voulu poser un certain nombre de gestes pour encourager ces jeunes-là.

Et, sur une longue période de temps, je peux vous dire que ce n'est pas évident. Tu sais, ceux qui connaissent cet enjeu-là, quand on pose la question, trouver, là, puis identifier exactement ce qui fonctionne, ce qui fonctionne moins bien, ce n'est pas évident. Mais on a trouvé des choses qui marchent et qui ont un effet.

Le programme Place aux jeunes est beaucoup appuyé dans la Stratégie d'action jeunesse. Place aux jeunes, ça fait quoi, finalement? Ça cherche à recruter les jeunes qui sont d'une région pour les ouvrir aux perspectives d'avenir de leur propre région. Et ça, à mes yeux à moi, c'est une formule qui est gagnante, qui marche. J'ai moi-même été témoin, j'ai rencontré des groupes, et, dans la Stratégie d'action jeunesse, ça, c'en est une, mesure qu'on a voulu appuyer substantiellement.

L'autre mesure, c'est effectivement les crédits d'impôt. Les crédits d'impôt, ça marche fort puis ça marche bien. Les jeunes que j'ai rencontrés... Je me rappelle avoir rencontré, l'été dernier, un groupe de jeunes, aux

Îles-de-la-Madeleine, qui étaient du Forum jeunesse des Îles et de la Gaspésie, qui m'ont dit à quel point ça a un impact important. Et financièrement je peux vous dire qu'il y a là-dedans un investissement qui est substantiel.

Les crédits d'impôt, il y a deux types de stages. Il y a les stages d'abord dans lesquels on a mis, pour les dernières années, là... On a des chiffres, là... Parce que c'est des crédits d'impôt, c'est pour ça que les chiffres ne sont pas... Ce n'est pas comme une dépense où on a le chiffre instantanément, il faut prendre l'information d'année en année. Mais, en 2004, c'est 14,8 millions qu'on a mis dans les stages puis, en 2005, 13,4. Puis, pour le crédit d'impôt pour les nouveaux diplômés, qui va jusqu'à 8 000 \$ — ça, c'est substantiel — c'est 61,9 millions en 2004 puis en 2005. Et encore une fois, dans les contacts que j'ai eus, moi, avec les jeunes, le crédit d'impôt, ça a un impact majeur et c'est beaucoup, beaucoup apprécié pour ceux qui font le choix d'aller vivre en région. Alors ça, ça fait partie des choses qu'on fait.

Dans la politique de la ruralité que Nathalie Normandeau a annoncée, aussi on a voulu prévoir des choses là-dedans pour appuyer les jeunes, des programmes qui sont peut-être plus modestes, mais entre autres au niveau de l'entrepreneuriat, ça, ça fait partie de ce que nous voulons. Puis, dans le programme Défi de l'entrepreneuriat jeunesse aussi, on veut beaucoup que le programme se déploie au niveau régional pour encourager justement le développement de l'entrepreneuriat au niveau des régions.

Maintenant, il y a des signaux qui sont encourageants, hein? Dans certaines catégories d'âge, en Gaspésie par exemple, le seuil migratoire est positif et on voit là-dedans en fait l'effet des programmes qui sont mis de l'avant par le gouvernement et d'autres programmes qui sont plus régionaux. Il y a un fonds spécial, en Gaspésie, qui a un effet également de levier très important pour attirer les jeunes dans cette région en particulier.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le premier ministre. Donc, ça clôture votre premier bloc. Pour votre information, votre formation politique avait 31 min 8 s. Vous avez un peu plus que 15 minutes de fait, donc il vous resterait environ 16 minutes. La formation du deuxième groupe de l'opposition, vous avez 27 min 40 s à votre disposition et le parti ministériel, 31 min 40 s.

Donc, sans plus tarder, M. le député d'Abitibi-Est, porte-parole des dossiers jeunesse, bloc d'environ 13, 14 minutes, à votre convenance.

Concertation des jeunes sur le plan national

M. Wawanoloath: Bien sûr. Donc, moi, dans mon expérience, j'ai pu vivre les forums jeunesse régionaux, j'ai pu vivre aussi l'importance de pouvoir se concerter entre les différentes régions, l'importance de pouvoir se mobiliser, l'importance de voir justement que les jeunes puissent se parler entre les régions, puissent avoir une stratégie commune face des fois au gouvernement, des fois à différents événements qui arrivent dans l'actualité. J'aimerais avoir votre opinion, M. le premier ministre, sur... Justement, est-ce que vous croyez à l'importance de la concertation des jeunes au niveau national?

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le député d'Abitibi-Est. M. le premier ministre.

M. Charest: Merci. Et on me dit que la nouvelle présidente de la Table de concertation des forums jeunesse du Québec, Mme Stéphanie Borgia, est ici, et j'aimerais la saluer. Elle accompagne évidemment Pierre-Luc Gravel, qui est ici également. Et on m'informe également que le député de LaFontaine, qui est mon adjoint parlementaire, a eu une rencontre hier. Alors, avec votre permission, peut-être pour vous mettre à date, là, sur le contact qu'on a eu avec eux, M. le député de LaFontaine peut vous donner une réponse, poursuivre la discussion.

La Présidente (Mme Thériault): Oui. Merci. M. le député de LaFontaine.

M. Tomassi: Merci. Bien, merci pour la question. Et, en passant, une salutation à Pierre-Luc et à Stéphanie qui vient juste d'être élue en fin de semaine dernière, les 8 et 9 juin derniers, lors de leur dernier congrès.

L'importance de la concertation, oui, est ce qu'on a répété hier aux gens lors de la rencontre très importante pour nous, le gouvernement du Québec. La table joue un rôle. C'est un rôle qu'elle joue à travers les forums pour la concertation. Il est sûr que, dans la procédure qui avait été mise en place, et même eux le reconnaissent, hier ils ont reconnu qu'il y avait des choses qui ne fonctionnaient pas, qu'ils sont très prêts à revoir un peu le fonctionnement pour que cette table puisse jouer le rôle qu'elle doit jouer, celle de la concertation, celle de la formation dans les divers forums à travers le Québec. Et, comme on leur a dit hier, l'étude du dossier est en étude au Secrétariat à la jeunesse et, dans un avenir très, très rapproché, des nouvelles vont leur être soumises, parce qu'il y a même des situations financières aussi qu'il faut tenir compte, et on va prendre les mesures qui s'imposent.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le député de LaFontaine. M. le député d'Abitibi-Est.

Financement de la Table de concertation des forums jeunesse régionaux

M. Wawanoloath: Donc, ce que je peux comprendre de votre part, M. le premier ministre et M. le député de LaFontaine, c'est qu'on va pouvoir confirmer le financement de la Table de concertation des forums jeunesse de 250 000 \$ qui est prévu dans la Stratégie d'action jeunesse. En ce moment, il y a un risque de fermeture de cette table de concertation là. Dans quelques mois, si rien n'est fait, ils vont être obligés de mettre leurs personnes au chômage, et ça veut dire qu'on pourrait perdre une expertise de la part de certaines personnes, on pourrait perdre cette connaissance-là du terrain qui est là, de la part de quelqu'un comme M. Pierre-Luc Gravel ou les autres personnes faisant partie du personnel de cette table de concertation là. Est-ce que je peux comprendre ici que vous vous engagez ici, devant tous, à faire en sorte que le financement de la table de concertation jeunesse soit assuré?

La Présidente (Mme Thériault): ...M. le député d'Abitibi. M. le premier ministre.

M. Charest: Bien, M. le député de LaFontaine, je pense — je n'ai pas capté toute la réponse — il me semble,

a été clair sur le fait qu'on est en discussion et que nous voulons de la concertation. Alors, on va avoir ces discussions avec la table et on verra ce que le résultat donnera.

● (11 h 50) ●

La Présidente (Mme Thériault): Merci. M. le député d'Abitibi-Est.

M. Wawanoloath: Donc, au risque de prendre des longues discussions, au risque de voir la table de concertation fermer dans quelques jours? Est-ce c'est qu'est-ce qu'on peut comprendre?

La Présidente (Mme Thériault): Oui, M. le député de LaFontaine.

M. Tomassi: Oui. Comme nous l'avons dit hier à M. Gravel et à Mme Borgia, l'important pour nous, c'est que la concertation demeure. Il y a des discussions. Vous savez, c'est une entente qui doit être prise, c'est une convention, et on prend toutes les mesures qui doivent être prises pour que cette concertation puisse exister vis-à-vis les forums jeunesse. Alors, il y a des discussions qui doivent être entreprises, il y a des mesures qui doivent être mises en place, et c'est tout ce processus qui va devoir être mis en place pour que la table de concertation puisse avoir son rôle, qu'il soit bien joué.

La Présidente (Mme Thériault): Oui, merci. M. le député d'Abitibi-Est.

M. Wawanoloath: Moi, qu'est-ce que je trouve bizarre dans tout ça, c'est que tous les forums jeunesse ont eu leur convention de signée, il reste maintenant l'organe central de concertation de ces forums jeunesse là, la Stratégie d'action jeunesse a été adoptée l'année dernière, et la table de concertation fait partie de cette stratégie-là. Donc, moi, qu'est-ce que je ne comprends pas, c'est: Comment ça cette convention-là n'est pas signée aujourd'hui? Comment ça on n'a pas pu justement s'entendre sur la concertation?

J'ai parlé, j'ai discuté aussi avec la Table de concertation des forums jeunesse, ils m'ont dit qu'ils sont prêts à revoir, ils sont prêts à faire leurs devoirs. Est-ce qu'on peut justement leur donner la chance de pouvoir continuer leurs opérations?

La Présidente (Mme Thériault): Oui, merci. M. le député de LaFontaine.

M. Tomassi: Et je suis content que vous faites mention que la table est prête à revoir son mode de fonctionnement. Et il ne faut pas dire que le Secrétariat à la jeunesse a laissé la situation aller. Il y a diverses conventions verbales ou non écrites qui ont été présentées à la table de concertation depuis l'expiration. Il y a eu mésentente entre les diverses propositions. C'est une négociation qui doit être faite.

Comme j'ai dit à Pierre-Luc Gravel, hier, à M. Gravel, qu'une convention, c'est fait pour négocier, alors il ne faut pas seulement rejeter celle qui ne nous convient pas puis faire une proposition qui nous convient, c'est un partenariat qu'on doit avoir. Le partenariat entre le gouvernement du Québec et la table doit exister, mais il faut prendre le temps qu'il faut pour qu'on puisse

voir, comme ils ont dit — ils vous l'ont dit à vous, ils nous l'ont répété hier — où est-ce qu'il y a des choses qui ne fonctionnent pas actuellement au sein de la table, qui doivent être revues. Alors, c'est dans cette situation-là, dans cette optique-là qu'on va regarder la chose attentivement. Et je peux vous assurer, là, le mandat a été donné à Mme Ferembach, là: dans les prochains jours, là, revoir qu'est-ce qui pourrait être soumis lors d'une convention qui pourrait leur être soumise.

La Présidente (Mme Thériault): Merci. M. le député d'Abitibi-Est.

M. Wawanoloath: Mais j'imagine qu'à court terme on peut s'engager ici à voir la table de concertation survivre pour que ces négociations-là puissent avoir lieu. Parce que, là, c'est ça, on parle de quelque chose qui est à très, très, très court terme, donc c'est critique en ce moment. J'espère pouvoir avoir l'occasion de continuer à travailler avec eux autres, c'est important. Donc, j'espère pouvoir avoir cette confirmation-là qu'au moins ils vont pouvoir continuer leurs opérations dans les prochains jours.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le député. M. le député de LaFontaine.

M. Tomassi: Ça va, on prend acte...

La Présidente (Mme Thériault): Ça va? Vous prenez acte? D'accord.

M. Tomassi: ...de son commentaire.

La Présidente (Mme Thériault): Merci. M. le député d'Abitibi.

Intentions quant à la création d'un fonds jeunesse capitalisé

M. Wawanoloath: Donc, le comité des partenaires qui a suivi la Stratégie d'action jeunesse, il y avait une question par rapport au fonds capitalisé. J'aimerais savoir où en sont les discussions par rapport à ça, quelles sont vos orientations, quelle est votre vision par rapport au fonds capitalisé.

La Présidente (Mme Thériault): Merci. M. le premier ministre.

M. Charest: Pour les gens qui nous écoutent et pour qui ce n'est pas évident, là, le fonds capitalisé, c'est un sujet qui avait été soulevé pendant les consultations qui ont précédé la mise en oeuvre de la Stratégie d'action jeunesse, et l'idée derrière ça, c'était de prendre un fonds, de le capitaliser et d'en utiliser les intérêts pour financer des projets. Alors, c'est un montant assez important qui était, à ce moment-là, suggéré au gouvernement, et je pense qu'on parlait d'un fonds d'environ, quoi, 240 millions de dollars?

Une voix: ...

M. Charest: Alors, dégager 240 millions de dollars qu'on aurait donc mis de côté puis qu'on aurait capitalisés. Évidemment, il faut faire des choix. Puis, nous, on a, à

ce moment-là, conclu qu'on n'avait pas financièrement les moyens d'aller là. Et la discussion a été très cordiale là-dessus, ça a été très ouvert. Alors, dans la Stratégie d'action jeunesse, même s'il y a des gens qui espéraient voir ça, on n'a pas voulu fermer la porte à ça puis on a formé un groupe de travail avec qui on a des discussions sur cette question-là. Puis la stratégie actuelle va arriver à terme en 2009. Alors, déjà, on voit... ou on présume que, dans les discussions qui mèneront à la prochaine édition de la Stratégie d'action jeunesse, cette question-là va revenir.

Maintenant, pourquoi on n'a pas fait ça? Il faut se rappeler aussi que les fonds régionaux d'investissement jeunesse qu'on déploie sur une base annuelle sont de l'ordre de 10 millions de dollars. C'est beaucoup d'argent. C'est beaucoup d'argent. Puis c'est de l'argent qui est sous la responsabilité des forums jeunesse régionaux. On leur demande de travailler avec la conférence régionale des élus, de faire des ententes de partenariat. 10 millions de dollars par année, c'est un montant appréciable puis c'est un geste de confiance. Alors, on a fait ce comité de travail, puis je m'attends, moi, à ce que ce soit à nouveau soulevé dans les consultations qui vont précéder la mise en oeuvre de la prochaine Stratégie d'action jeunesse.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le premier ministre. M. le député, je vous avise qu'il vous reste entre trois et quatre minutes pour ce bloc-ci. La parole est à vous.

Suivi de la mise en œuvre de la Stratégie d'action jeunesse

M. Wawanoloath: D'accord. Donc, par rapport justement aussi au comité des partenaires, est-ce qu'il serait possible d'avoir plus en détail un peu justement le suivi? Parce qu'on sait qu'en 15 mois, depuis le lancement de la stratégie jeunesse, il y a eu une réunion. Donc, est-ce que c'est ça qui est de faire un bon suivi avec les partenaires? Je sais qu'il y a eu plusieurs réunions aussi de la part des sous-comités. Dans ces sous-comités-là, quelles sont les conclusions, quels sont justement les résultats de ces sous-comités-là?

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le député d'Abitibi-Est. M. le premier ministre.

M. Charest: J'étais présent pour la première réunion, qui s'est bien déroulée. Encore une fois, je veux vous réitérer ce que... Tu sais, de mémoire, ce qu'on a eu l'occasion de dire, c'est qu'on voit ça comme étant une démarche qui est ouverte puis, si les gens, en cours de route, veulent faire des suggestions sur la mise en oeuvre, on est ouverts à ça. Ça se fait avec beaucoup d'ouverture. On se sent tous une certaine paternité de la Stratégie d'action jeunesse.

Évidemment, je n'étais pas présent aux réunions des sous-comités, pour des raisons évidentes, je ne peux pas être partout. Mais ces sous-comités ont surtout comme mandat de faire un suivi pour s'assurer que la mise en oeuvre est faite comme on avait prévu la faire et qu'on puisse aller mesurer, au fur et à mesure où on va la faire, la Stratégie d'action jeunesse, les résultats.

Alors, c'est comme ça qu'on va l'opérer. Puis on va avoir des réunions sur une base régulière. Puis ça ne

nous empêche pas d'avoir des rencontres non plus sur une base bilatérale. Même que M. Tomassi aurait fait plusieurs rencontres, depuis qu'il est en poste, avec différents groupes; ça aussi il faut le soulever. On m'a informé des rencontres que vous aviez eues. Il y en a un certain nombre, un nombre assez important de rencontres, avec Place aux jeunes, Association des centres jeunesse du Québec, Conseil permanent, comité de modernisation du CPJ, les commissions jeunesse, conseil des jeunes des premières nations. Alors ça, ça fait partie du mandat que remplit le député de LaFontaine dans son travail d'adjoint parlementaire. Alors, j'en ai pour deux pages en fait de rencontres depuis qu'il est assermenté adjoint parlementaire. Et ça, ça va se faire sur une base continue, incluant des rencontres avec vous comme porte-parole de votre parti et parlementaire. Ça, ça fait partie du travail et de la mission que doit remplir le député de LaFontaine, et moi-même à l'occasion.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le premier ministre. Ceci complète le bloc qui est dévolu au deuxième groupe de l'opposition. Donc, je reconnais maintenant le député de Laval-des-Rapides pour son intervention.

Prévention du suicide

M. Paquet: Merci beaucoup, Mme la Présidente. Et moi aussi d'abord je voudrais, d'entrée de jeu, saluer le premier ministre bien sûr, mes collègues du côté ministériel et les collègues du côté de l'opposition, ainsi que les gens qui accompagnent le premier ministre, du Secrétariat de la jeunesse, ainsi que les gens qui suivent nos travaux.

● (12 heures) ●

Avoir l'occasion, ce matin, de parler effectivement de la place des jeunes, je pense que c'est un élément, c'est quelque chose qui est extrêmement important. Certains d'entre nous sont jeunes depuis un peu plus longtemps que d'autres, mais nous avons tous à coeur, je suis certain, autour de la table, l'importance que les jeunes prennent leur place dans notre société, et à différents niveaux. Je crois qu'on ne peut pas se permettre, on ne doit pas se permettre, on ne peut pas se permettre de laisser des jeunes pour compte. On a besoin de tous les éléments de notre société pour faire progresser le Québec et le faire atteindre de nouveaux sommets, autant aux plans social, économique que culturel, etc.

Et j'ai eu l'occasion, au cours des consultations préalablement à la présentation de la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement, de participer aux consultations qui avaient eu lieu, notamment à Laval. Et, je me souviens, ce soir-là, effectivement, d'une part, c'était très intéressant d'entendre les jeunes parler, s'exprimer avec beaucoup peut-être de nervosité, mais avec beaucoup d'émotion et beaucoup de sincérité des enjeux qui les préoccupaient.

Et il y avait des moments particulièrement lourds. Je me souviens notamment d'une jeune fille qui racontait l'histoire d'un de ses amis qui s'était suicidé. Et j'avoue qu'on était tous... Et c'était très senti comme témoignage. Et j'y reviendrai dans un moment, dans une question. Mais en même temps, nous avons entendu aussi... puis c'est important de prendre conscience d'occasion comme celle-là, mais aussi on entendait des témoignages bien

sûr de l'ambition, des rêves, de la détermination qu'offre la jeunesse. Et je suis certain que ce qu'on a vu à Laval se représentait partout au Québec et ailleurs.

Et je crois que la Stratégie d'action jeunesse, c'est un éventail d'outils qui fait qu'ils sont branchés sur les jeunes. Et ça explique, je crois, la réception fort positive, pratiquement unanime des différents acteurs dans le milieu jeunesse, que ce soient les forums jeunesse, qui jouent un rôle important, les carrefours jeunesse et d'autres acteurs, là, dans le domaine.

Alors, ma première question pour le premier ministre, Mme la Présidente, serait au niveau... Puis, tout à l'heure, je ferai allusion au témoignage de la jeune fille, là, et ce qu'on a entendu ailleurs. Qu'est-ce que la Stratégie d'action jeunesse? Et, suite à cette stratégie, les actions qui ont été entreprises pour adresser la question de la détresse malheureusement de trop de jeunes, de certains jeunes, et notamment toute la question du suicide.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le député de Laval-des-Rapides. M. le premier ministre.

Lutte contre le décrochage scolaire (suite)

M. Charest: Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi, Mme la Présidente, d'ajouter une information, avant de répondre à la question du député de Laval-des-Rapides, sur un échange qu'on a eu au sujet de la diplomation, parce que j'ai demandé qu'on me sorte le chiffre exact du niveau de réussite scolaire. Vous vous rappellerez, dans l'échange qu'on a eu brièvement, on a parlé de décrochage scolaire pour les garçons et pour les filles et que, dans la définition des statistiques, il y a un chiffre qui est attribué pour les jeunes qui ne finissent pas le programme dans les délais. Le ministère m'informe que c'est autour de 20 % pour les filles et 30 % pour les garçons, que ça a diminué. Et il y a des endroits évidemment où c'est plus élevé.

Mais la question que j'ai posée, moi, c'est de connaître le taux de diplomation pour tout le monde, incluant ceux qui le font en dehors des délais prescrits par le programme. Puis le taux de diplomation, au Québec, c'est 86,4 %. Je tiens à le dire parce que je soupçonne qu'on est un des pays où le taux de diplomation est le plus élevé en fait parmi les pays de l'OCDE.

Et ça ne veut pas dire qu'on n'a pas de problème. Mais je tiens à faire cette précision-là parce qu'on peut facilement tomber dans le piège de noircir le tableau puis de présenter une image du Québec qui n'est pas la bonne. Ça n'enlève, encore une fois ça ne diminue en rien les enjeux. Mais un taux de diplomation de 86,4 %, c'est très loin d'un chiffre qu'on présente globalement comme étant 40 % de décrochage scolaire, alors que ça ne reflète pas la réalité.

Prévention du suicide (suite)

Le député de Laval-des-Rapides soulève un sujet qui a été soulevé à plusieurs reprises dans les consultations. Et j'ai moi-même le souvenir d'événements tristes, dans ma région à moi, où des jeunes ont pris la décision de s'enlever la vie. Et à chaque fois, quand c'est dans une école ou ailleurs, les gens vivent ça avec beaucoup d'émotion, pour des raisons évidentes. L'enjeu de toute

la question du suicide, en plus, c'est une question qui affecte davantage d'hommes et de jeunes hommes. Alors, c'est une affaire qui n'est pas toujours bien comprise non plus. Ce n'est pas toujours évident pour les intervenants de comprendre pourquoi une personne décide de s'enlever la vie, les circonstances.

Par contre, ce que nous savons puis ce qu'on en a retiré comme leçon, c'est qu'on peut probablement mieux faire pour identifier les jeunes, pour mieux identifier ceux qui sont à risque, d'où l'idée des sentinelles qui a été proposée dans la Stratégie d'action jeunesse. Il y a 2,4 millions de dollars qui est mis là-dedans. Puis le concept, l'idée derrière ça, c'est de pouvoir former des gens qui sont en contact avec les jeunes pour que ces personnes-là puissent, sur la base de cette formation-là, mieux identifier les jeunes qui sont à risque. Et le ministère de la Santé et des Services sociaux est responsable de ce programme-là. Ils ont complété, je pense, le programme de formation en 2006, l'automne dernier, et c'est l'automne qui vient qu'on va mettre en oeuvre ce programme-là, que ces personnes-là qu'on appelle les sentinelles seront davantage présentes sur le terrain.

Alors, elles seront où, ces personnes-là? Ou qui sont les personnes visées, à qui on veut donner la formation? Bien, c'est des personnes qui travaillent dans les écoles, qui travaillent dans les maisons de jeunes. C'est des gens qui tournent autour aussi des centres jeunesse. Parce qu'on a aussi identifié, pour les jeunes qui passent par les centres jeunesse... Encore là, c'est évident, évidemment, s'ils sont dans les centres jeunesse, c'est parce qu'ils ont des problèmes très importants, sinon ils ne s'y retrouveraient pas. Et l'idée derrière ça, c'est de pouvoir les aider à mieux identifier les jeunes qui sont à risque et d'agir en prévention. Alors, on va également faire un investissement spécifique aux centres jeunesse, 3 millions de dollars au cours des trois prochaines années, pour que chaque centre jeunesse dispose d'une équipe d'intervention multidisciplinaire en prévention du suicide. Alors, on a voulu identifier puis cibler spécifiquement les jeunes qui sont dans les centres jeunesse.

Récemment, M. le député, Mme la Présidente, j'ai vu les chiffres, les statistiques, puis — il faut toujours être méfiant — les statistiques semblaient indiquer une légère baisse de ce phénomène du suicide au Québec. Je ne suis pas sûr à quoi c'est attribué. Franchement, là, c'est difficile de connaître les raisons derrière ça. Mais je pense, puis le bon sens nous indique que, si on est capables de mieux identifier les personnes qui sont à risque, peu importe la catégorie d'âge, on va se donner plus de chances d'éviter qu'une personne prenne la décision de s'enlever la vie.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le premier ministre. M. le député de Laval-des-Rapides.

Rôle des carrefours jeunesse emploi

M. Paquet: Merci beaucoup, Mme la Présidente. Merci au premier ministre pour la réponse. C'est une question qui est importante.

Un autre élément. Lorsqu'on parle — je le disais tout à l'heure — de la Stratégie d'action jeunesse, c'est un éventail d'outils qui sont branchés sur les jeunes. Et il y a des acteurs importants là-dedans, et on en mentionnait

tout à l'heure. Parmi les acteurs, il y a les carrefours jeunesse-emploi et le Réseau des carrefours jeunesse-emploi.

D'ailleurs, vous me permettrez, Mme la Présidente, de remercier M. Richard Desjardins, qui était président du réseau jusqu'à tout récemment et qui va maintenant relever d'autres défis, et de saluer la nouvelle présidente du Réseau des carrefours qui a été élue, Mme Monique Sauvé, qui est aussi directrice générale du Carrefour jeunesse-emploi de Laval, qui fait un travail extraordinaire avec toute son équipe, à Laval. La semaine dernière, j'étais présent lors du lancement de la nouvelle Fondation du Carrefour jeunesse-emploi de Laval. Et c'est une des nombreuses initiatives qui est parrainée par le Carrefour jeunesse-emploi de Laval, et je sais que c'est le même dynamisme qu'on voit dans beaucoup de régions ou dans l'ensemble des régions du Québec. Alors, j'en profite certainement pour la féliciter et lui souligner certainement l'appui qu'elle pourra avoir de moi en tant que député, des collègues et du gouvernement à cet égard.

Alors, lorsqu'on parle des carrefours jeunesse, entre 2005 et 2008, avant même la Stratégie d'action jeunesse, le gouvernement et le premier ministre avaient annoncé une majoration de 6 millions de dollars des budgets des carrefours jeunesse. C'était une augmentation de 5 %, et ça faisait passer, en 2007-2008, de 34 à 40 millions l'ensemble des sommes. Il y a même des sommes qui étaient annoncées qui étaient mises de l'avant pour leurs demandes d'infrastructures et d'outils dont ils ont besoin. Et, avec la Stratégie d'action jeunesse, on majore de nouveau les budgets à cet égard-là. Donc, on voit qu'il y a une continuité dans l'action parce qu'effectivement les choses qui vont bien et qui donnent des résultats, c'est important de continuer à les soutenir et même de leur donner et de leur permettre d'aborder des nouveaux défis, des nouvelles façons de faire qui complètent ce qui se faisait déjà.

Alors, un enjeu — et ma question porte là-dessus — c'est toute la question bien sûr de relève, hein, dans le développement économique. On sait qu'on va manquer de main-d'oeuvre à bien des égards, et c'est important que nos jeunes, comme je disais tout à l'heure, puissent prendre leur place à cet égard-là. Et, parmi les mesures donc, dans la stratégie, qui ont été déployées depuis un an et qui sont en train d'être déployées, j'aimerais que le premier ministre nous explique notamment certains des grands pans de cette stratégie au niveau de l'intégration au marché du travail, même notamment au niveau des communautés culturelles, par exemple.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le député de Laval-des-Rapides. M. le premier ministre.

● (12 h 10) ●

M. Charest: Permettez-moi de réitérer l'appui de notre gouvernement aux carrefours jeunesse-emploi. Et je le dis avec d'autant plus de conviction que ce n'est pas notre gouvernement qui a créé les carrefours jeunesse, c'est le gouvernement précédent. Et c'est peut-être un gouvernement précédent, mais leur plus gros fan, c'est probablement moi — j'espère, je m'autodéclare — parce que j'y crois beaucoup. Moi, j'ai eu l'occasion de fréquenter les gens, les jeunes puis les personnes qui travaillent dans les carrefours jeunesse, puis ça marche bien. Moi, je pense que c'est...

Un des défis, Mme la Présidente, pour nous, quand on fait des programmes ou des initiatives pour rejoindre les jeunes, c'est de tenir compte du fait que les jeunes, au Québec, ce n'est pas un groupe homogène, hein, c'est des... surtout en 2007, où, par région, par groupes d'âge, ils ont des besoins très différents. Et malheureusement l'État fonctionne par programmes, puis souvent on n'a pas beaucoup le choix parce qu'on ne dépense pas notre argent à nous, c'est des fonds publics, il faut en rendre compte puis il faut une imputabilité dans ce qu'on fait. Mais on a malheureusement trop souvent des programmes qui sont faits sur mesure pour un tel type de problème, alors que les jeunes ne remplissent pas toujours les critères nécessaires. Alors, ça nous pose un très grand défi de pouvoir rendre plus accessibles les programmes à tout le monde.

Donc, les carrefours jeunesse agissent vraiment, là, comme points de chute et comme lieux où on peut confier à ces hommes et ces femmes-là la mission de pouvoir rejoindre un plus grand nombre de jeunes, entre autres les 16-17 parce que là on tombe vraiment dans une zone grise. À 18 ans, on est adulte, les personnes peuvent avoir accès à des programmes de soutien au revenu ou peuvent... mais, quand on a 16 ou 17 ans, là ce n'est pas évident.

Alors, les carrefours nous ont proposé différentes mesures. Il y en a une qui s'appelle IDEO 16-17, qui vise justement les jeunes qui sont vulnérables au décrochage scolaire, qui leur donne des services d'orientation, de soutien, de stage. On met 10 millions de dollars là-dedans sur la période de trois ans. Ça, c'est un très bon exemple de ce que les carrefours jeunesse sont capables de faire. Et je veux, moi aussi, souligner l'excellente collaboration qu'on a eue de Richard Desjardins, qui a fait preuve de beaucoup de leadership dans la concertation avec les carrefours jeunesse. Je pense qu'il est issu de votre région, M. le député de Joliette. Et Mme Sauvé, que je connais moins, le remplace, mais elle sera certainement, je n'ai aucun doute, une interlocutrice très importante.

Puis, nous, je veux réitérer à nouveau à quel point, nous, on croit beaucoup à ces carrefours jeunesse, à la souplesse qu'ils amènent, à leur capacité de rejoindre les jeunes à leurs conditions à eux. Et on va toujours être à l'écoute de ce qu'ils auront à nous suggérer comme mesures pour venir en aide aux gens.

La Présidente (Mme Thériault): Merci. Il reste encore trois à quatre minutes à ce bloc-ci. M. le député de Laval-des-Rapides.

Participation des jeunes à l'action citoyenne

M. Paquet: Merci beaucoup, Mme la Présidente. Aussi, je parlais tout à l'heure des forums jeunesse. Notamment, à Laval, je peux être témoin comme l'ensemble des collègues, le député de Chomedey et d'autres collègues, de toute l'initiative aussi qu'ils prennent, que ce soit à partir du FRIJ, de venir appuyer des projets. J'ai un exemple dans mon comté, un très beau projet d'un îlot de verdure en quartier urbain, dans un quartier qui a des défis particuliers en termes de revenus, etc., où des partenaires et... Le gouvernement a aussi appuyé à partir du fonds de la métropole, mais aussi avec le forum jeunesse, qui met beaucoup de sous, d'avoir une initiative où des gens

du milieu vont travailler ensemble à transformer une vieille cour d'école — mais ce n'est plus une école maintenant, c'est un organisme communautaire, une maison de la famille — où est-ce que là les jeunes vont être impliqués dans ce projet-là. Et c'est un exemple, il y en a bien d'autres, Place aux jeunes, différentes initiatives qui ont été faites au cours des dernières semaines notamment et depuis quatre ans, dont je peux être témoin.

Et j'aimerais peut-être que le premier ministre nous explique un peu en termes d'implication des forums jeunesse justement. On parle des FRIJ, on parle aussi des programmes d'Électeurs en herbe et de reconnaissance de l'implication des jeunes, de l'implication citoyenne des jeunes. Je donnais un exemple tout à l'heure. Je pense que c'est une initiative qui est importante parce que la piqure du bénévolat, je dirais, c'est une bonne piqure, ça, c'est un bon virus, hein, c'est quelque chose qui se prend jeune. Dès qu'on peut stimuler, motiver, mobiliser et encourager les jeunes à le faire, je pense que c'est quelque chose qui va... on va tous être gagnants de cela.

La Présidente (Mme Thériault): Merci. Environ deux minutes, M. le premier ministre, pour la réponse.

M. Charest: Bien, le programme Électeurs en herbe et celui qui encourage l'action citoyenne ont été beaucoup valorisés dans la Stratégie d'action jeunesse. Entre autres, c'est le FRIJ et le Forum jeunesse de Montréal qui ont beaucoup développé ça. Et on s'est inspirés de leur exemple pour implanter ce programme-là à la grandeur du Québec. Et Électeurs en herbe aussi, ça a permis aux jeunes de pouvoir s'intéresser davantage à la démarche, au processus démocratique. On l'a vu pendant les dernières élections, où ils ont fait des simulations de scrutin à travers tout le Québec. Et c'est une façon de sensibiliser une personne dès son très jeune âge à sa responsabilité de citoyen.

Je veux revenir rapidement aux carrefours juste pour faire une précision sur les programmes. Je vous ai parlé tantôt d'un programme qui vise le décrochage scolaire, mais c'est dans un programme plus large, des chantiers d'accompagnement 16-24, qui a succédé à un autre programme qui s'appelait Solidarité jeunesse et qui a été aussi un succès. L'idée, dans le cas de Solidarité jeunesse, c'était d'essayer de rejoindre un jeune qui arrive à l'âge adulte et qui se destine à un programme de soutien au revenu, qui s'en va, en d'autres mots, là, à l'aide sociale — pour ceux qui sont plus familiers avec ce terme-là — pour essayer de l'appuyer à ce moment-là. Puis on a en quelque sorte élargi le programme Solidarité jeunesse. Et je pense que c'est M. Boisclair qui était un des instigateurs de ça. Et ça aussi, c'était un très bon programme qui méritait d'être enrichi puis élargi. Alors, les carrefours jeunesse s'inscrivent justement là-dedans.

Et donc, dans tout ce qu'on apprend, voyez que c'est très large puis ça rejoint aussi cette préoccupation de responsabilité citoyenne que nous voulons développer pour tous les citoyens et en particulier pour les jeunes du Québec.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le premier ministre. Donc, il reste présentement à la formation de l'Action démocratique du Québec 15 min 23 s pour son intervention, au Parti québécois, 14 min 36 s, et à la partie

gouvernementale, ministérielle, 15 minutes. Donc, M. le député de Joliette, la parole est à vous pour votre dernier bloc.

Impact du niveau de la dette sur les conditions de vie des générations à venir

M. Beaupré: Merci, Mme la Présidente. M. le premier ministre ne semble pas être conscient de l'enjeu démographique de même que du niveau élevé de l'endettement des Québécois. Est-ce que le premier ministre ne pense pas que, pour assurer un niveau de vie minimal aux générations futures, son gouvernement n'aurait pas intérêt à avoir une vision à long terme pour régler le problème de la dette au lieu de parler d'augmenter encore la dette, comme il le fait sans cesse en Chambre, et non d'avoir une vision électoraliste en laissant le poids de la dette à la prochaine génération?

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le député de Joliette. M. le premier ministre.

M. Charest: C'est une très bonne question. Je vais essayer de bien comprendre la question. Est-ce que le député de Joliette nous dit, aujourd'hui, que lui et son parti n'ajouteraient pas un seul sou à la dette du Québec?

M. Beaupré: Quand je serai assis à votre place, ça va me faire plaisir de répondre à vos questions.

M. Charest: M. le Président, je comprends que, depuis hier, tous les députés de l'ADQ se sont fait donner cette instruction-là de donner cette réponse-là systématiquement lorsqu'ils se font poser la question, mais ce n'est pas suffisant, là. Peut-être que le député de Trois-Rivières peut nous répondre. Est-ce que l'ADQ, la position de l'ADQ, c'est de dire qu'ils n'ajouteront pas un seul sou à la dette du Québec? Moi, je suis prêt à attendre la réponse aussi longtemps qu'il faudra.

La Présidente (Mme Thériault): Est-ce qu'il y a une intervention à faire du côté de l'Action démocratique?

M. Beaupré: Je remercie le premier ministre d'avoir répondu à ma question. Je vais poser une autre question, si...

La Présidente (Mme Thériault): Bien, allez-y, c'est votre droit. M. le député de Joliette.

M. Charest: Mais je veux quand même que ce soit noté qu'il y a trois députés de l'ADQ ici qui sont incapables de répondre à la question.

La Présidente (Mme Thériault): Quatre.

M. Riedl: ...vous répondre, M. le premier ministre.

La Présidente (Mme Thériault): Ah, attendez, il y a le député d'Iberville qui veut prendre la parole. Allez-y.

M. Riedl: Merci, Mme la Présidente. Je pense que c'est une question de priorités, à savoir où vont les argents du Québec, parce que le Québec met des sommes énormes dans le budget. Alors, je crois que c'est une

question de priorités. Moi, je vous dirais, je suis impressionné de voir les sommes d'argent qui sont investies dans la santé, les sommes d'argent qui sont investies dans l'éducation et qui ne semblent pas avoir d'impact correctionnel au niveau des services.

Alors, moi, venant de l'entreprise privée, je sais que c'est une question de gestion — j'ai parlé de priorités mais une question de gestion — à savoir comment gérer les argents. On voit des cas à tous les jours, on en a signalé ce matin, des dépenses inopportunes à être validées au niveau de leur justification.

Alors, l'ADQ a des priorités au niveau de la famille, au niveau de l'éducation, au niveau de la santé. Et, à mon humble avis, c'est une question de gestion. On met de l'argent dans tous ces programmes-là, et je vous félicite pour votre effort, votre intention de corriger nos problèmes de la société du Québec avec de l'argent, mais finalement plus ça va, plus je m'aperçois que, plus on met de l'argent dans ces choses-là, ça ne corrige pas les problèmes. Alors, c'est une question de gestion des argents de l'État finalement. Alors donc, pour répondre, pour dire, au niveau de l'ADQ, l'ADQ est engagée à mettre des sous, mais c'est la façon de les mettre, tu sais. La différence entre l'ADQ et la gestion actuelle, c'est la façon de gérer ces argents-là, Mme la Présidente. Voilà.

La Présidente (Mme Thériault): Merci.

M. Charest: Vous permettez, Mme la Présidente?

La Présidente (Mme Thériault): Allez, M. le premier ministre.

● (12 h 20) ●

M. Charest: J'apprécie le fait que le député d'Iberville essaie de nous éclairer là-dessus, mais vous admettez avec moi que la réponse que vous venez de donner, n'importe qui pourrait la donner. Moi, ma question est très précise. Je veux savoir si l'ADQ, si, vous, vous dites aujourd'hui qu'on ne devrait plus remettre un sou sur la dette. Puis la réponse est assez facile. C'est une question importante, elle est simple. Puis c'est important de le savoir parce que tout le reste, là, des choix qu'on fait découle de ça. Est-ce que c'est oui ou c'est non?

La Présidente (Mme Thériault): J'ai le député de Lévis qui voudrait intervenir de l'Action.

M. Lévesque: Je pense que, Mme la Présidente, ce serait important de redonner la place aux jeunes à l'intérieur de cette rencontre. Alors, je proposerais qu'on continue avec les questions puis qu'on puisse revenir peut-être en Chambre sur ces questions-là un peu plus tard. Merci beaucoup.

M. Charest: C'est le député de Joliette qui m'a posé la question sur la dette. Je ne sais pas si vous étiez ici, tantôt. C'est lui qui m'a posé la question.

M. Lévesque: Alors, j'apprécierais qu'on recontinue avec la jeunesse. Merci beaucoup.

M. Charest: Mais, vous, vous, qu'est-ce que vous dites? Est-ce que vous dites qu'on devrait, oui ou non, remettre... Puis je vais vous dire pourquoi.

La Présidente (Mme Thériault): Oui. Ce serait bien de...

M. Charest: Parce que, bien, ce que je dois interpréter de ce que l'ADQ a comme position, parce qu'ils ont affirmé qu'on ne mettrait plus un sou sur la dette, c'est ceci. Et ils ont annoncé en même temps qu'ils réduiraient de 1 % les dépenses de programmes de l'État. Ça veut dire, Mme la Présidente, que l'ADQ a un programme qui ferait des coupures massives dans les programmes de santé et d'éducation, que ce ne serait pas juste des coupures, ce serait la scie à la chaîne dans les programmes, la scie mécanique dans les programmes, et que la position que défend le député d'Iberville, c'est de dire: Je ne remettrai plus un sou dans la dette, donc il n'y aura plus de réparations aux routes, aux écoles, aux hôpitaux, aux aqueducs puis aux égouts du Québec.

Et ce que vous présentez comme position, vous dites: Bien, on ajoute de l'argent à la dette, donc la dette augmente. Mais la dette baisse par rapport à la taille de l'économie. Ça, c'est la vraie façon, et vous reconnaîtrez avec moi — je sais que le député d'Iberville est quelqu'un qui est affairé en affaires — que la taille de la dette du Québec diminue par rapport à la taille de l'économie et que c'est la vraie façon de le mesurer. Comme si vous... Vous, vous avez été en affaires. Si vous avez une dette de 100 000 \$ sur un immeuble qui vaut un million, la dette n'a pas la même importance si c'est 100 000 \$ sur un immeuble qui vaut 10 millions, ce n'est pas une dette qui a le même poids sur vos affaires. Ça, c'est la réalité, aujourd'hui, objective du Québec.

Quand le député de Joliette nous pose des questions sur la dette, il y a un an, il y a moins d'un an, la maison de cotation de crédit Moody's a publié un document où ils ont rehaussé la cote de crédit du Québec. Puis je veux vous lire ce qu'ils ont dit dans le premier paragraphe. Ils ont dit: «L'un des facteurs clés de l'amélioration de la qualité du crédit est l'élaboration par le gouvernement d'une stratégie claire de réduction de la dette.» Il y en a une, stratégie, elle a même rehaussé la cote de crédit.

Et là ils parlent des conventions collectives, des transferts fédéraux, du fait qu'on remplace un fonctionnaire sur deux. Et, la deuxième page, Mme la Présidente, ils disent ceci: «Les ratios d'endettement du Québec se sont améliorés au cours des dernières années, reflétant la croissance économique de la province ainsi que la diminution de la croissance de l'en-cours de la dette. La stratégie de dette annoncée par le Québec devrait permettre de soutenir davantage la réduction de la dette.»

Maintenant, toujours dans le même document: «La dette nette passera de 43 % à 38 % du PIB au cours des cinq prochaines années. La nouvelle stratégie offre une meilleure garantie que le fardeau que représente la dette et le paiement des intérêts sur le budget continuera de diminuer à moyen terme.» Et le même document, en passant, tient compte du fait qu'à ce moment-là les établissements d'enseignement et de santé étaient à l'extérieur du périmètre comptable. C'est tout le portrait.

Alors, votre question est très importante, M. le député de Joliette. Moi, je pense que vous me demandez une réponse, je vous donne la réponse. On a un fonds des générations, on a augmenté, dans le dernier budget, l'argent qu'on met à la dette. Mais là, en retour, je pense que c'est extrêmement important que l'ADQ... il y a

quatre députés de l'ADQ ici, qu'ils puissent nous dire si vous n'ajouteriez pas un sou à la dette. Parce que, si c'est ça que vous dites aujourd'hui, vous comprenez que votre position n'a aucun, aucun sens. Ça ne tient pas la route, là.

La Présidente (Mme Thériault): Merci. Merci. Je veux juste vous rappeler de vous adresser à la présidence, pour les deux côtés, s'il vous plaît, ou les trois partis. Donc là, j'avais le député d'Iberville qui voulait intervenir. Après ça, je vous repasserai la parole lorsque le premier ministre aura répondu. Ça va? Le député d'Iberville? Vous? Non? Oui?

M. Riedl: Juste répondre rapidement. M. le premier ministre, je comprends votre graphique, là... Pardon?

Une voix: ...à la présidence.

M. Riedl: Mme la Présidente, oui. On a parlé de macroéconomie, mais là il y a des faits flagrants ici, au Québec, c'est qu'il y a 40 % des gens qui ne paient pas d'impôts. Vous sortirez votre graphique, là, à la classe moyenne qui regarde leur chèque de paie puis le coût de la vie qui augmente et puis vous leur direz que, non, l'endettement, ce n'est pas un problème vis-à-vis du PIB. Ça, c'est les deux... C'est ma réponse.

Alors, l'ADQ veut cesser la croissance de la dette. Alors, à savoir à quel moment on pourrait commencer à la rembourser, ça, ça dépend de certains facteurs économiques. Mais au moins cesser la croissance de la dette. On continue à ajouter des millions et des millions dans tous ces services et on n'a pas les moyens de ça. Alors, on continue d'augmenter la dette. Et c'est la même classe moyenne, les 60 % qui paient de l'impôt qui supportent le fardeau de ce financement.

La Présidente (Mme Thériault): Oui, M. le premier ministre.

M. Charest: Bien, c'est très important, ce que vient de dire le député d'Iberville. D'abord, je m'interroge sur les raisons qui ont amené le député d'Iberville à voter contre les réductions d'impôt pour la classe moyenne s'il croit en ce qu'il vient de dire. Ça ne tient pas la route. Premièrement. Deuxièmement, le fardeau de la dette, je le réitère, là, c'est la façon de le mesurer: baisse par rapport au poids de l'économie. Troisièmement, ce que le député d'Iberville vient d'affirmer, là, les conséquences sont dramatiques — là, je choisis mes mots, je n'exagère pas, sont dramatiques — parce qu'actuellement il est tout à fait loisible pour nous de remettre de l'argent, oui, dans la dette parce qu'on a investi dans notre patrimoine, nos infrastructures.

Le problème de la dette au Québec, c'est que, pendant trop d'années, il y a des gouvernements qui ont créé de la dette pour payer l'épicerie, ce qu'on appelle l'épicerie, pour financer les programmes courants. On ne fait plus ça, là. Ce n'est pas ça qu'on fait. Dans notre dernier budget, on a annoncé 30 milliards de dollars, nous autres, d'investissements pour des routes, des aqueducs, des écoles, des hôpitaux parce qu'on a pris un retard dans les infrastructures au Québec.

Mais là ce qui m'intrigue le plus, c'est que, quand vous faites vos interventions à l'Assemblée

nationale — puis on a relevé des interventions — vous demandez de dépenser dans les infrastructures. Le député de Rivière-du-Loup, le 10 mai 2007, a demandé qu'on investisse dans les hôpitaux puis les écoles. La députée de Lotbinière, le 15 mai 2007, a demandé qu'on investisse dans les routes et dans les transports. Le député de Blainville, le 16 mai 2007, demande qu'on investisse dans une voie de contournement. Le député de Bellechasse, lui, demandait des ponts le 17 mai; le député de Beauce-Sud, des infrastructures de développement, parachèvement de l'autoroute. Mais c'est tout de l'argent pris sur la dette. Vous demandez ça en même temps que vous dites de ne pas mettre d'argent sur la dette. Le député de Jean-Lesage, lui, c'était dans les hôpitaux; le député de Johnson, dans les hôpitaux; le député de Jean-Lesage, à nouveau, c'est dans les toits d'école; le député de Prévost, dans les aqueducs; le député d'Arthabaska, dans les routes; le député de Blainville, dans les infrastructures. Je pourrais vous donner la liste de tous les députés qui demandent.

Alors, expliquez-moi, puisque tous vos collègues et vous nous demandez d'investir dans les infrastructures, où vous allez prendre l'argent si on ne met pas d'argent sur la dette. L'argent va venir d'où?

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le premier ministre. Je vais maintenant céder la parole au député de Joliette, qui est le porte-parole des dossiers jeunesse. En vous indiquant qu'il vous reste environ trois minutes, pour questions et réponses évidemment.

M. Beaupré: Oui. S'il y a une chose qui ne tient pas la route, M. le premier ministre, c'est votre graphique que vous nous montrez continuellement. J'aimerais connaître les hypothèses que vous avez prises pour connaître les taux d'intérêt, le taux de croissance économique, les taux de change de 2015, 2019, 2022, 2024? Par exemple, pour cette année, vous avez fait deux budgets et vous n'êtes même pas capable de faire les précisions pour une année. Je vais vous montrer un graphique. Et la réalité, c'est que la dette, elle augmente continuellement.

La Présidente (Mme Thériault): Oui. M. le premier ministre.

M. Charest: Bien, je peux vous présenter ce graphique-là. Visuellement, ce graphique-là reflète la situation du poids de la dette dans l'économie du Québec. Je pourrais même vous ramener en arrière, il y a quelques années, alors qu'à un moment donné la dette du Québec était à 50 % du PIB. Et elle est sur un ordre décroissant.

Maintenant, je ne vous demande pas de me croire, moi, sur parole. Est-ce que vous dites, aujourd'hui, que la maison de cotation Moody's, qui est une des plus réputées au monde, qui est à New York, ils ne sont pas à Montréal — et je vois la députée de Rosemont sourire parce qu'elle a été déléguée générale du Québec à New York puis elle connaît très bien la maison de cotation de crédit Moody's — que ces gens-là ont tort, qu'ils ont tout eu... ils ont mal compris?

Mais je repose à nouveau la question au député de Joliette, parce que vous insistez sur la dette, je vous pose à nouveau la question, là: Tous vos collègues qui ont demandé qu'on dépense de l'argent pour les routes,

les hôpitaux, incluant votre chef, vous prendriez l'argent où?

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le premier ministre. Il vous reste exactement 1 min 23 s, M. le député de Joliette.

● (12 h 30) ●

M. Beaupré: Oui. Je vais y aller rapidement. C'est moi qui vous repose la question: Est-ce que votre gouvernement a un plan pour éviter de faire porter entièrement le fardeau de la dette accumulée par votre génération à ma génération? Parce qu'actuellement, vous m'excuserez l'expression, mais vous continuez à «loader» la carte de crédit des Québécois et vous faites les paiements minimaux à chaque mois. Moi, ce que je voudrais savoir, c'est: Quand est-ce que vous allez commencer à mettre en place un véritable plan de contrôle de l'endettement public fait par votre génération?

La Présidente (Mme Thériault): Vous avez exactement une minute pour la réponse.

M. Charest: Nous avons un plan. Ce plan-là a été reconnu comme étant un plan crédible, au point tel où ça a permis de rehausser la cote de crédit du Québec, ce qui veut dire qu'on paie moins d'argent en intérêt sur notre dette. Dans notre dernier budget, on a ajouté en plus un autre 200 millions de dollars par année qui ira à ce Fonds des générations.

Mais je veux, en conclusion, conclure sur une chose, Mme la Présidente. À l'ADQ, je compte quatre députés ici, aujourd'hui, qui sont incapables de répondre à une question, qui ne veulent pas répondre à une question. Quand on leur demande: Est-ce que vous ajouteriez plus d'argent à la dette?, bien, je dois tenir pour acquis que la réponse qu'ils nous donnent, c'est non. D'accord? Le député d'Iberville hoche de la tête, il dit oui. Alors, en toute franchise, je veux que ce soit compris que ça, c'est la position de l'ADQ. On s'entend? On s'entend. Bon. Alors, vous allez nous dire où vous allez prendre l'argent pour payer pour les routes, les hôpitaux, les aqueducs puis les égouts.

La Présidente (Mme Thériault): Ça met fin à l'échange. Donc, merci.

M. Charest: Merci.

La Présidente (Mme Thériault): Sans plus tarder, je vais passer la parole au député d'Abitibi-Est. En vous mentionnant que vous avez 14 minutes et 36 secondes pour pouvoir poser vos questions.

Financement du site Internet *Espace J*

M. Wawanoloath: Mme la Présidente, j'aimerais vous entretenir ici d'une initiative gouvernementale par rapport à l'expression des jeunes. C'était une initiative qui était supposée de permettre aux jeunes de pouvoir s'exprimer. Donc, on appelait ça *Espace J*, le portail *Espace J* sur Internet, par les jeunes, pour les jeunes. Des millions ont été dépensés dans cette stratégie. Les forums jeunesse, les coordonnateurs régionaux, il y a eu 17 personnes engagées dans chaque forum jeunesse pour alimenter cet espace-là et, au niveau des carrefours

jeunesse-emploi, il y a eu 110 personnes d'engagées pour alimenter ce site-là.

L'idée de base était bonne. On voulait engager des jeunes, faire en sorte que cet espace-là soit alimenté par les jeunes, qu'on puisse s'exprimer, pour que les jeunes puissent justement avoir un droit de parole puis un endroit où ils étaient libres d'expression. Mais on a vu, au fil des ans, au fil de l'évolution de cet *Espace J*, une récupération par le gouvernement, une mainmise par le Secrétariat à la jeunesse. Il voulait contrôler le message qui était diffusé sur cet espace-là, il voulait contrôler justement la liberté d'expression des jeunes. On est même allé jusqu'à faire un sondage, en 2006, pour justement connaître l'opinion des jeunes, pour connaître c'était quoi, leurs besoins, c'était quoi qu'on pouvait faire. Est-ce qu'on ne pouvait pas demander aux forums jeunesse et aux carrefours jeunesse-emploi, qui étaient directement sur le terrain, de donner cette opinion-là au lieu de dépenser 23 000 \$ pour un sondage? Et là, au travers de cet *Espace J*, il y a juste eu 110 000 visites, à peu près. Donc ça, c'est très peu pour des millions de dépensés.

Aujourd'hui, on voit dans les prévisions budgétaires 350 000 \$, Mme la Présidente, qui sont dévolus à cet *Espace J*, 350 000 \$ pour un fiasco comme *Espace J*. J'aimerais connaître les orientations du gouvernement par rapport à ce site-là. Est-ce qu'on va pouvoir permettre aux jeunes de s'exprimer librement? Est-ce qu'on va pouvoir permettre aux jeunes d'avoir leur espace de parole?

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le député d'Abitibi-Est. M. le premier ministre.

M. Charest: Mme la Présidente, je ne peux pas souscrire à ce que le député d'Abitibi-Est a décrit, là, parce que je ne sais pas de quoi il parle, là. Il parle d'un fiasco; je n'en vois pas. Il faudrait peut-être qu'il nous l'identifie davantage.

Ce que je sais, c'est qu'on a eu, nous, des discussions avec les forums jeunesse, puis il a été convenu que nous allions réinvestir l'argent pour des animateurs sur le terrain, des agents de participation citoyenne, et que c'est ça qui a été convenu avec les forums jeunesse finalement. Et il n'y a apparemment pas beaucoup plus que ça à ajouter. Et le site Internet du gouvernement fonctionne bien. Alors, ceux qui vont sur l'*Espace J* justement vont voir ce que nous avons, nous, en termes de site. Et Mme Ferembach me précise, puisque vous êtes dans les chiffres, que c'est 31 000 \$ qui ont été investis dans le portail, alors...

Une voix: ...

M. Charest: O.K. Là, peut-être que j'ai la réponse pour vous ici, là, tu sais. Vous, vous employez le chiffre de 350 000 \$, mais 350 000 \$ était une prévision, alors ça n'a pas été dépensé. C'est 31 000 \$ qui a été dépensé.

La Présidente (Mme Thériault): M. le député d'Abitibi.

M. Wawanoloath: On voit ici une prévision pour 2007-2008, là, 350 000 \$. Donc, s'il y a seulement 31 000 \$, pourquoi on a gardé 350 000 \$ de prévision? Et ça, c'était dans la question 38, au niveau des crédits.

Par rapport... Juste un petit chiffre comme ça. Le site du comité patronal de négociation est plus visité que le site *Espace J*. Est-ce qu'on peut dire qu'un site qui est dévolu à une clientèle spécifique... Là, on parle d'un site qui était supposé d'être pour tous les jeunes, pour tous. On a eu beaucoup de publicité, beaucoup de pub par rapport à ça. J'ai vu plein de petites affaires, de petits gugus qui nous permettaient d'aller visiter ce site-là. Mais, une fois qu'on allait le visiter, ce site-là, on n'avait plus envie d'y retourner. J'y suis allé à plusieurs reprises. Il n'était pas très intéressant et, encore là, le message était très contrôlé. Donc, est-ce que vous considérez que 110 000 visites en une année, c'est un grand succès?

La Présidente (Mme Thériault): Oui, M. le premier ministre.

M. Charest: Je veux revenir sur les chiffres. Donc, il est possible... la prévision, c'est 350 000 \$, là, dans le développement du site pour 2007-2008. On verra si on se rendra jusque-là. Le site est assez fréquenté. Puis ce n'est pas le seul site du gouvernement du Québec non plus. D'autres sites sont également disponibles. Je pense que, comme tous les sites et les portails, c'est toujours un «work in progress», on dit en anglais, hein? Tous les sites sont constamment revus, sont modernisés, sont rafraîchis. L'information évidemment doit être mise à jour régulièrement, c'est ce qui permet à un site d'être utile. Alors, on va continuer à faire des efforts en ce sens-là.

Mais on ne limite pas, il n'est pas question de limiter le droit des jeunes de s'exprimer, sous aucune forme. Au contraire, avec les forums jeunesse régionaux, avec tout ce qu'il y a comme déploiement, les jeunes sont encouragés à s'exprimer, hein? Quand on fait Électeurs en herbe, quand on fait la participation citoyenne, tout ça vise justement des occasions où les jeunes pourront s'exprimer.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le premier ministre. M. le député d'Abitibi-Est.

M. Wawanoloath: Rapidement. Est-ce qu'il serait possible de la part du gouvernement de nous transmettre les résultats du sondage qui a été réalisé à hauteur du financement de 23 000 \$ environ?

Et, par rapport à la liberté d'expression des jeunes, ayant moi-même participé au sein d'un forum régional, pour pouvoir émettre un communiqué, il fallait passer par le secrétariat, faire approuver notre communiqué et ensuite pouvoir l'émettre. Ça pouvait prendre des délais de deux, trois jours parfois pour pouvoir émettre un communiqué. Mais donc c'est sûr qu'on ne veut pas compromettre la liberté d'expression des jeunes. Est-ce que c'est de cette façon-là, en contrôlant le message, qu'on va permettre aux jeunes de...

La Présidente (Mme Thériault): Oui, M. le premier ministre.

M. Charest: Il ne faut pas mêler les choses. Si on met de l'information sur un site Internet de l'État, il faut nécessairement en vérifier le contenu. On a une responsabilité quand même, là. Quand on s'exprime, nous, on ne s'exprime pas uniquement en notre nom personnel. C'est tout à fait normal. On ferait le contraire, vous nous

le reprocheriez de mettre sur un site Internet indirectement de l'information qui pourrait, on ne sait pas... Alors, il n'y a pas un traitement différent qui est donné aux jeunes qu'à n'importe quel autre citoyen. Il est tout à fait normal que des vérifications se fassent.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le premier ministre. J'ai la députée de Rosemont après. Donc, il n'y a pas de problème, allez-y.

M. Wawanoloath: Donc, pour la question par rapport au sondage, est-ce que vous allez nous déposer les résultats du sondage? Est-ce qu'on va pouvoir avoir cette information-là?

● (12 h 40) ●

M. Charest: Oui.

Modification du crédit d'impôt pour nouveau diplômé travaillant dans une région ressource éloignée

M. Wawanoloath: Oui? D'accord. Et, par rapport... moi, je parlais d'un communiqué de presse, je ne parlais pas de qu'est-ce qui était sur le site du forum jeunesse. Mais bon.

Changement de sujet. Par rapport aux crédits d'impôt, votre gouvernement a fait un changement important dans le déploiement des crédits d'impôt. Par le passé, j'ai pu moi-même bénéficier de ces crédits d'impôt là qui étaient donnés aux jeunes finissants qui faisaient des études postsecondaires, qui étaient dans une région ressource. C'est un crédit qui était remboursable à l'époque. Donc, ça m'a permis d'acheter une voiture qui était plus fiable pour me rendre à mon travail, ça m'a permis de faire des achats de base pour pouvoir commencer dans la vie sur le marché du travail.

Votre gouvernement a changé ça en crédit non remboursable déployé sur trois ans. C'est bien beau, vous allez me dire que c'était pour éviter qu'il y ait de la fraude par rapport au fait que des fois il y avait des jeunes qui venaient en région et qui repartaient avec le crédit d'impôt qui était remboursé. C'était à peu près, disons, 10 % des jeunes. Une mesure qui fonctionne à 90 %, est-ce qu'on annule une mesure comme ça, une mesure qui fonctionne à 90 %?

Et il faut aussi avoir en conscience le fait que, pour pouvoir avoir des remboursements sur les crédits d'impôt, il faut en payer, de l'impôt, et, quand on commence sur le marché du travail, bien souvent on n'a pas des assez hauts salaires pour pouvoir payer de l'impôt. Donc, moi, personnellement, si j'aurais vécu ça, si j'avais eu ma formation une fois que les crédits étaient non remboursables, je n'aurais pas pu avoir accès à ce crédit-là parce que je n'aurais pas payé assez d'impôt pour pouvoir en bénéficier. Donc, je n'aurais pas pu me permettre d'avoir une voiture fiable pour être sûr de me rendre à tous les matins à mon travail, je n'aurais pas pu avoir justement cet argent-là pour faire mes achats de base. J'aimerais savoir qu'est-ce que vous en pensez.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le député d'Abitibi-Est. M. le premier ministre, il reste environ 4 min 30 s, et la députée de Rosemont veut faire une intervention. M. le premier ministre.

M. Charest: Je suis juste en train de vérifier nos chiffres, là, parce que vous avez dit une chose qui m'a étonné, que le niveau de... — vous avez employé le mot «fraude» — était à 10 %.

M. Wawanoloath: ...

M. Charest: Bien, ça vaut la peine de le corriger parce que «fraude», c'est...

M. Wawanoloath: Disons, le taux de non-réussite du programme...

M. Charest: O.K. D'accord.

M. Wawanoloath: ...le taux d'échec du programme par données...

M. Charest: D'accord. Ça m'a fait sursauter parce que, si c'est de la fraude, à 10 %, là, c'est pas mal élevé, là. Puis c'est toujours de l'argent, c'est des fonds publics, là, à chaque fois. Il faut se rappeler qu'on a des contraintes, nous, parce qu'on ne dépense pas, là, notre argent à nous, c'est l'argent des autres. Alors, on a des règles qui s'appliquent à nous qui ne s'appliquent pas au privé puis qui ne s'appliquent pas au... parce qu'on doit rendre compte des décisions que nous prenons.

Et, dans ce cas-ci, on a voulu avoir une formule qui s'étalait dans le temps pour qu'on puisse s'assurer que l'enracinement du jeune se faisait sur une longue période de temps. C'est pour ça qu'on l'a mis sur une période d'un minimum de trois ans. Et ça, c'est le genre de changement qui est effectué dans le cadre des programmes quand on les met en oeuvre. Parce que les programmes gouvernementaux, on le sait, pour l'emploi ou autre chose, peuvent avoir un phénomène d'usure, hein, l'utilité peut diminuer, avec les années, quand les gens... Il y a des gens qui finissent par interpréter le programme à leur façon à eux. Disons-le comme ça. Alors, c'est pour ça qu'on l'a mis sur trois ans.

Je vois que vous voulez poser une autre question, je ne veux pas vous empêcher de le faire, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Thériault): Oui, merci. Il reste trois minutes exactement.

M. Wawanoloath: Non, mais je suis bien d'accord avec peut-être cette possibilité-là d'étaler ça sur trois ans, mais, moi, je l'aurais vu continuer qu'il soit remboursable. C'est une opinion. Vous avez fait ça dans ce sens-là. Je crois que c'était plus efficace quand c'était remboursable puis c'était plus accessible pour tout le monde. Mais, de là, j'aimerais passer la parole à ma collègue députée de Rosemont.

La Présidente (Mme Thériault): Oui, Mme la députée de Rosemont, allez-y.

Indicateurs de performance des programmes

Mme Dionne-Marsolais: Merci, Mme la Présidente. Alors, moi, j'ai une question très simple. Le premier ministre parle depuis tout à l'heure, là: On dépense

des fonds publics, et la rigueur est de mise. J'aimerais qu'il nous donne les indicateurs de performance pour les programmes. On a un plan de 110 millions sur trois ans. Donc, vous devez avoir trois ou quatre priorités que vous allez mesurer à la fin de chacune des années. Est-ce qu'on pourrait les avoir?

La Présidente (Mme Thériault): Merci, Mme la députée de Rosemont. M. le premier ministre.

M. Charest: C'est une question qui a été au centre de nos discussions quand on a formé le comité de suivi. Puis c'était une des demandes qui ont été formulées de mettre sur pied ce comité de suivi dans la consultation qui a précédé l'annonce de la Stratégie d'action jeunesse. Et pourquoi? Pour qu'il puisse y avoir des indicateurs de performance, mais qu'on ne soit pas non plus les seuls à décider de quelle façon on va évaluer les programmes. Alors, le comité de suivi a ce mandat puis...

Mme Dionne-Marsolais: Est-ce qu'on peut les avoir? Est-ce qu'on peut les déposer?

M. Charest: Bien, ils sont en train... Ils sont en élaboration.

Une voix: ...

M. Charest: On m'indique qu'à la page 35, là...

Une voix: ...

M. Charest: Oui. On va avoir des indicateurs de résultats sur la représentativité des jeunes au sein des forums jeunesse, le nombre de plans d'action, de plans quinquennaux, enfin toutes les mesures vont faire l'objet d'une analyse, et le comité de suivi a beaucoup insisté pour participer à ça.

Maintenant, je vous amène à la page 35 du document, parce que, par thème, là, on identifie des cibles, et vous allez voir qu'il y a un indicateur de résultat pour chaque thème. Je vous invite à aller voir le document, si vous l'avez. Je ne sais pas si vous l'avez. Sinon, on peut vous en donner une copie. Aux pages 35, 36, 37, 38, 39, 41, il y a des indicateurs de résultat, là, pour chacune des mesures.

Mme Dionne-Marsolais: Peut-être que le premier ministre pourrait tout simplement nous les faire parvenir, là, par la suite.

M. Charest: Oui.

Priorités du programme Défi de l'entrepreneuriat jeunesse

Mme Dionne-Marsolais: Les trois priorités pour 2007-2008, Mme la Présidente, on voit qu'un des programmes, le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, on prévoit 8 millions pour 2007-2008 en crédits. Est-ce qu'on peut connaître les trois priorités de ce programme-là?

La Présidente (Mme Thériault): En 20 secondes.

Mme Dionne-Marsolais: On veut créer combien d'emplois...

La Présidente (Mme Thériault): En 20 secondes, le défi.

Mme Dionne-Marsolais: ...ou combien d'entrepreneurs au Québec, cette année, qui ont 20 ans, je ne sais pas quoi, là?

M. Charest: À portée de main... Le programme a permis l'emploi de... On doit être rendu à une centaine d'agents sur le terrain qui se déploient dans les écoles primaires, secondaires, qui font la promotion de l'entrepreneuriat, qui proposent des programmes pour stimuler l'intérêt envers l'entrepreneuriat. C'est ce genre d'initiatives que nous faisons.

Il y a aussi un excellent programme qui est mis sur pied pour les entreprises-écoles, qui est beaucoup axé sur les entreprises dans le domaine de l'environnement. D'ailleurs, il y en a dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, à Alma, de mémoire, qui existent depuis bien avant le programme, dont on s'est inspiré. Et ça, c'est le type de mesures qui sont faites.

On pourrait vous donner... Le temps ne nous le permet pas, Mme la Présidente, mais on pourrait vous donner plus de détails sur...

Mme Dionne-Marsolais: ...l'entrepreneur jeune.

La Présidente (Mme Thériault): Le temps est de beaucoup dépassé. Ça fait qu'on va passer à l'autre bloc de questions. Par contre, on comprend qu'on pourrait quand même fournir une réponse par écrit à la commission aussi. Donc, je reconnais le député de Robert-Baldwin. M. le député.

Mesures visant à développer l'entrepreneuriat chez les jeunes

M. Marsan: Oui. Merci. D'abord, saluer le premier ministre et l'équipe qui l'accompagne, vous-même, Mme la Présidente, et tous les collègues avec nous aujourd'hui.

Je voudrais particulièrement féliciter le premier ministre pour le leadership qu'il a assumé dans le dossier jeunesse. Moi, je me souviens, nous avons fait des consultations extrêmement importantes dans toutes les régions du Québec, et le premier ministre s'est investi lui-même, il a été à peu près dans toutes les régions pour bien prendre le pouls de ce que les jeunes souhaitaient de la part d'un gouvernement. Eh bien, tout ça, ça a abouti avec des résultats extrêmement probants. Et je pense à l'ensemble de la stratégie jeunesse qui a été déposée.

Un des volets qui est très, très important, c'est ce volet que je voudrais questionner, c'est le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse. Au Québec, on a des exemples d'excellence en matière d'entrepreneuriat, on les connaît bien, que ce soient le Cirque du Soleil, Bombardier, Quebecor et plusieurs autres. Alors, c'est des beaux exemples de réussite qu'on peut montrer à nos jeunes.

Mais, au-delà des modèles de réussite, il faut donner aux jeunes Québécois les moyens de se prendre en main et il faut leur donner le goût de s'entreprendre et

d'entreprendre, il faut les stimuler et les encourager, et nous l'avons fait. Comment? Nous l'avons fait par une stratégie, le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, qui vise à favoriser le développement d'une véritable culture de l'entrepreneuriat et d'en promouvoir les valeurs auprès des jeunes Québécois et Québécoises dans toutes les régions du Québec.

Cette stratégie a été élaborée avec la collaboration du comité conseil formé des leaders en entrepreneuriat du Québec. Le premier plan d'action triennal du défi propose la mise en place de différentes mesures qui s'articulent autour de trois grands axes d'intervention: la mise à contribution de l'école; la création d'un environnement favorable; la diffusion auprès des jeunes entrepreneurs de stratégies efficaces. La majorité des mesures s'adresse directement aux jeunes et leur réalisation s'appuie sur la compétence des partenaires qui ont pour tâche de les mettre en place sous la coordination du Secrétariat de la jeunesse.

M. le premier ministre, dans la Stratégie d'action jeunesse que vous avez déposée il y a quelque temps, quelles ont été les mesures pour développer l'entrepreneuriat chez nos jeunes et surtout quelles sont les retombées de ces mesures depuis la mise en place de la stratégie?

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le député. M. le premier ministre.

● (12 h 50) ●

M. Charest: Bien, ça va me permettre de répondre puis de donner peut-être plus d'information à la députée de Rosemont également sur cette mesure-là qui a été annoncée pour la première fois au mois de février 2004. Le gouvernement, à ce moment-là, annonçait une somme de 21 millions de dollars sur une période de trois ans. Et, pendant les consultations qui ont précédé l'annonce de la Stratégie d'action jeunesse, c'est revenu à nouveau. Puis c'est un sujet très fort, sur lequel il fallait agir parce que, le Québec, dans des études qui étaient faites à ce moment-là, on dénotait que le niveau d'entrepreneurship était plus faible qu'ailleurs. Et donc l'idée derrière l'initiative, c'est de développer une culture de l'entrepreneurship, de stimuler en quelque sorte l'entrepreneurship puis le présenter comme choix.

Alors, on a présenté ce plan avec un comité-conseil qui était formé de leaders en entrepreneuriat au Québec. L'idée derrière ça, c'était de mettre à contribution les écoles, tant au niveau primaire que secondaire, collégial et universitaire, de créer un environnement favorable à l'entrepreneurship et également la diffusion de stratégies.

Ce qu'on a fait donc, en termes très concrets, sur le terrain, avec le Réseau des carrefours jeunesse-emploi, c'est un réseau de 75 agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse qui ont été mis sur place sur tout le territoire, et ces gens-là ont travaillé avec 11 agents de promotion de l'entrepreneuriat avec la collaboration du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité. Et on a ajouté à ça une bonification, avec la Stratégie d'action jeunesse, on a ajouté un petit 7 millions de dollars, ce qui nous a permis d'ajouter, entre autres, 21 nouveaux agents, dont sept dédiés à l'entrepreneuriat collectif, pour un total de plus de 107 personnes-ressources sur le terrain. Les chiffres sont assez impressionnants: ça nous a permis de rejoindre 100 000 jeunes, 6 000 enseignants, 4 000 entrepreneurs, et près de 1 000 élus, et une quinzaine

de milliers de représentants d'organismes socioéconomiques dans toutes les régions du Québec.

Et donc le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a été beaucoup au milieu du travail qui s'est fait là aux niveaux primaire, secondaire, incluant la formation professionnelle puis le collégial. On a développé un recueil regroupant une sélection des meilleures pratiques vécues en milieu scolaire, et ça, en fait, c'est en cours de développement. On a ajouté 30 nouvelles écoles micro-entreprises environnementales au niveau primaire et on expérimente actuellement le concept avec une dizaine d'autres écoles. Et je vous parlais tantôt d'une école, je pense, qui est à Alma, que j'avais visitée, moi, il y a une quinzaine d'années, qui avait une micro-entreprise environnementale, ils fabriquaient du papier, puis on s'est inspirés, entre autres, de ce modèle.

Il y a eu aussi l'ajout de 120 nouveaux clubs entrepreneurs étudiants, dont une soixantaine dans les centres de formation professionnelle. Parce que, là aussi, au niveau de la formation professionnelle, on pense qu'il y a vraiment une occasion à saisir pour les jeunes dans leur perception des occasions d'affaires qu'ils ont. Et ils ont tous été créés depuis le lancement du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse. Il y en a 160, clubs entrepreneurs étudiants répartis sur tout le territoire québécois maintenant.

Il y a eu la participation de plus de 152 000 personnes à la 9e édition du Concours québécois en entrepreneuriat. Ça, c'est une nette progression par rapport aux années passées. Et on a fait une présentation d'une centaine de sessions de formation visant l'amélioration des habiletés de gestion des jeunes entrepreneurs dans toutes les régions du Québec, plus de 2 800 entrepreneurs, avec le concours du Mouvement québécois de la qualité de la Fondation de l'entrepreneurship.

On a fait la promotion du mentorat dans l'ensemble des régions. Le programme de mentorat de la Fondation de l'entrepreneurship a permis jusqu'à maintenant de jumeler des mentors à plus de 1 800 entrepreneurs, dont plus de la moitié sont âgés de moins de 35 ans. Et, avec le Réseau québécois du crédit communautaire, on soutient, on offre un soutien technique à plus de 400 jeunes dans toutes les régions.

Je vous donne beaucoup de chiffres en vrac, mais ça vaut peut-être la peine de les donner, ne serait-ce que pour vous donner une idée de l'ampleur de l'effort. Moi, j'en suis très fier. D'ailleurs, j'aimerais ça en prendre tout le crédit, mais, pour tout vous dire, il y a des gens dans le gouvernement qui ont travaillé très fort. M. Riverin est avec nous aujourd'hui, il a été le maître d'oeuvre au Secrétariat jeunesse dans ce programme-là, ce qui nous prouve qu'il y a des entrepreneurs également dans la fonction publique. Ils ne sont pas uniquement dans le secteur privé, loin de là, ils sont partout, dans nos écoles, ils sont enseignants des fois, ils sont travailleurs sociaux, ils sont dans les carrefours jeunesse-emploi, mais ils sont entrepreneurs dans le bon sens du terme.

Puis j'aimerais peut-être conclure avec une note encourageante. On vient de me dire que, mesuré par le *Global Entrepreneurship Monitor* — que je ne connais pas très bien, là, ils font une étude sur ces choses-là dans une quarantaine de pays — ils ont conclu que le désir d'entreprendre connaît une progression exceptionnelle au Québec, c'est passé de 7,6 %, en 2002, à 13,6 %. Et franchement je pense que le programme a contribué... a dû

contribuer à ça, que c'est surtout sensiblement chez les jeunes que la progression s'est fait valoir.

Et je devine que plusieurs députés sont peut-être en contact, dans leur milieu, avec des agents de sensibilisation. Ce programme-là n'appartient pas à une seule personne au gouvernement. Je vous encourage certainement à maintenir ces contacts parce que le programme connaît actuellement un très beau succès.

La Présidente (Mme Thériault): Merci. Je vais permettre une dernière question rapide au député de Chomedey, puisque nous devons mettre aux voix les crédits également. M. le député de Chomedey.

Exode des jeunes des régions (suite)

M. Ouellette: Merci, Mme la Présidente. M. le premier ministre, c'est toujours agréable de prendre la parole dans une enceinte comme celle-là, surtout quand on parle de jeunesse. Le député de Trois-Rivières nous rappelait que, dans sa formation politique, il y avait, à l'occasion de notre commission, trois députés de moins de 35 ans. Qu'il suffise de lui rappeler que, de ce côté-ci, il y a peut-être trois députés de plus de 35 ans. Et ça fait partie de votre Stratégie d'action jeunesse 2006-2009, à la page 49 justement, dans cette stratégie-là, il y a un élément qui est de favoriser le renforcement des liens intergénérationnels. Mais je pense qu'on va faire une très, très bonne équipe en mettant les moins de 35 avec les plus de 35, pour rester très humbles.

Mon propos ce matin, pour avoir voyagé beaucoup, M. le premier ministre, dans les différents coins du Québec et avoir une partie de mon cœur très chère aux différentes régions, il y a un phénomène inquiétant qu'on voit, qui est l'exode des jeunes, qui est une cause, je pense, très importante du déclin des régions au cours des dernières années. Ce phénomène-là, c'est d'autant plus inquiétant que c'est les gens les plus scolarisés qui quittent les régions, qui s'éloignent des régions pour venir poursuivre leurs études, et malheureusement il y a une faible proportion d'eux autres qui retournent en région. Ça fragilise beaucoup les régions. Il y a même des études qui nous parlent de plus de 84 000 jeunes qui changent d'une région à l'autre.

Ce que je voudrais savoir, M. le premier ministre, ce matin c'est: Y a-tu des mesures de soutien que le gouvernement offre aux régions justement pour leur permettre de garder ce dynamisme-là?

La Présidente (Mme Thériault): M. le premier ministre, le défi, c'est une minute pour qu'on puisse mettre aux voix les crédits, s'il vous plaît.

M. Charest: D'accord. Puis, dans une minute, ce n'est pas très long pour rappeler que c'est vraiment un ensemble de mesures. Dans les régions, entre autres, ce qu'on sait par expérience, c'est qu'on réussit à permettre à ces jeunes-là de faire leur choix dans la mesure où il y a des infrastructures de santé, d'éducation aussi, il faut qu'il y ait un minimum dans chacune des régions, en plus d'une économie qui roule. C'est peut-être une évidence, mais il faut la dire, cette évidence-là.

Dans les choses que, nous, on a voulu appuyer, il y a le programme, je le réitère, Place aux jeunes. On a

augmenté leur financement de 48 % dans la Stratégie d'action jeunesse. Et l'idée derrière ça, c'est de permettre aux jeunes de retourner dans leur région d'origine dans beaucoup de cas, d'être sensibilisés aux occasions d'affaires qui sont là. On travaille avec le Mouvement Desjardins et dans les MRC les plus touchées par l'exode des jeunes, on est dans 14 régions administratives, et ça, ça nous permet de rejoindre un grand nombre de jeunes. C'est un beau programme, un que j'aime beaucoup et qui, je pense, a un effet sur ce phénomène d'exode.

Les crédits d'impôt, on a échangé là-dessus. L'idée derrière les crédits d'impôt, qui marchent bien, c'est de s'assurer que les jeunes s'enracinent pour une longue période de temps, pas juste pour une année puis un crédit d'impôt remboursable. On veut que l'engagement soit pour une longue période de temps.

Adoption des crédits

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le premier ministre. Donc, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix du programme 5 des crédits budgétaires du ministère du Conseil exécutif. Le programme 5, Jeunesse, est-il adopté?

Des voix: Adopté.

Des voix: Sur division.

Documents déposés

La Présidente (Mme Thériault): Adopté sur division. Je dépose les réponses aux demandes de renseignements des groupes d'opposition. Et j'ajourne les travaux au mercredi 13 juin 2007, après les affaires courantes, alors que la commission complètera l'étude des crédits du ministère du Conseil exécutif, volet Affaires intergouvernementales canadiennes. Merci. Bon appétit.

(Fin de la séance à 12 h 59)